

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
88, RUE ALLARD
VAL-D'OR (QUÉBEC) J9P 2Y1

LE 11 AVRIL 2018

VOLUME 84

Gabrielle Clément, s.o.

Sténographe officielle
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU
Mme MARIE-ÈVE LAHOUN (stagiaire)

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me DENISE BILODEAU, pour la
procureure générale du Québec

Me MARIE-PAULE BOUCHER, pour la
procureure générale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées..... 4
Preliminaires..... 5
Présentation de Marie-Pierre Bousquet et André Mowatt.. 9

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-534	PowerPoint « la justice d'avant et d'aujourd'hui chez les Anicinabek	110
P-535	Les mises et les reines de carnaval autochtones au Québec, défier les modèles et les normes	110
P-536	Ouvrage de Marie-Pierre Bousquet : les Anicinabek du bois à l'asphalte	110
P-537	Régler ses conflits dans un cadre spirituel : pouvoir, réparation et systèmes religieux chez les Anicinabek du Québec	110
P-538	Suggestion de lecture	111

1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 La commission d'enquête sur les relations entre les
4 Autochtones et certains services publics au Québec
5 présidée par l'honorable Jacques Viens est
6 maintenant ouverte.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors bonjour. Bienvenue en cette autre journée de
9 nos audiences à Val-d'Or. Je vais commencer par
10 demander aux procureurs de s'identifier pour les
11 fins de l'enregistrement. Évidemment, je les
12 connais les procureurs, mais pour l'enregistrement,
13 ça a son importance.

14 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

15 Me Marie-Andrée Denis-Boileau pour la commission
16 d'enquête.

17 **MME ÈVE LAHOUN :**

18 Ève Lanoun, stagiaire en droit pour la commission
19 d'enquête.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Alors bienvenue à vous deux (2).

22 **MME ÈVE LAHOUN :**

23 Merci.

24 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

25 Me Marie-Paule Boucher pour la procureure générale

1 du Québec. Bonjour.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Bonjour.

4 **Me DENISE ROBILLARD :**

5 Bonjour, Denise Robillard pour la procureure
6 générale du Québec.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Oui, alors Me Boucher, Me Robillard, votre...

9 **Me DENISE ROBILLARD :**

10 Denise Robillard...

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Oui.

13 **Me DENISE ROBILLARD.**

14 ... pour la procureure générale du Québec.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors bienvenue à vous aussi. Alors Me
17 Denis-Boileau, vous allez nous présenter le
18 programme de la journée?

19 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

20 Oui, donc en fait, je vais passer la parole à
21 madame Ève Lahoun qui est stagiaire du barreau.
22 C'est une... c'est elle qui va diriger le
23 témoignage de ce matin, si vous voulez.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Alors bienvenue. Ça fait plaisir de vous entendre.

1 **MME ÈVE LAHOUN :**

2 Merci, Monsieur le Commissaire. Donc bonjour, donc
3 aujourd'hui, nous allons avoir le plaisir d'avoir
4 deux (2) témoins à savoir monsieur André Mowatt et
5 madame Marie-Pierre Bousquet. Monsieur Mowatt fait
6 partie de la nation anishinaabe. Il est
7 intervenant culturel et agent de développement puis
8 touristique à Pikogan et madame Bousquet est
9 professeure titulaire au département
10 d'anthropologie de l'Université de Montréal et
11 directrice des programmes en études autochtones.
12 Donc bonjour bienvenue à la commission. Il et elle
13 sont avec nous aujourd'hui pour nous parler des
14 traditions juridiques anishinaabe. Madame Bousquet
15 a effectué de nombreuses recherches en
16 collaboration avec les Anicinabek et elle viendra
17 nous parler des valeurs, des règles de conduite,
18 des processus de résolution de conflit qui faisait
19 partie de leur social des Anicinabek avant la
20 sédentarisation et qui perdure aujourd'hui.
21 Monsieur Mowatt pour sa part interviendra dans
22 cette présentation pour faire le lien entre les
23 propos de Marie-Pierre Bousquet et des exemples ou
24 éléments de savoir qu'il détient sur les cultures
25 et les traditions des Anicinabek. Donc je vous

1 laisse la parole.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors je vais demander à Madame la greffière de
4 procéder à l'assermentation de nos témoins.

5 -----

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Marie-Pierre Bousquet
2 Professeure, directrice du programme études autochtones
3 Affirmation solennelle

4 -----
5 André Mowatt

6 Citoyen
7 Affirmation solennelle

8 -----

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors bienvenue à vous. Professeure Bousquet,
11 monsieur Mowatt, il me fait plaisir de vous
12 accueillir à la Commission. Nous allons vous
13 écouter avec beaucoup d'attention sur des propos
14 qui sont très intéressants et éducatifs tant pour
15 nous que pour l'ensemble de la population et pour
16 les gens qui se donneront la peine d'écouter sur
17 notre site, la diffusion en direct et on peut aussi
18 vous réentendre sur le site parce que les
19 témoignages restent sur notre site pour une période
20 de plusieurs années. Alors, je laisse aux
21 procureurs le soin de continuer.

22 **MME ÈVE LAHOUN :**

23 Bien, si ça vous va pour vous, je vous laisserais
24 la parole pour la suite de la présentation.

25

1 **M. ANDRÉ MOWATT :**

2 Je vais traduire ce que je dis en algonquin. Je me
3 présente ici, je suis bien content d'être... pour
4 pouvoir parler, discuter de qui nous sommes et
5 aussi mon poste au début, c'était agent de
6 développement touristique. Aujourd'hui, mon poste
7 c'est agent de développement culturel. Ça fait que
8 je fais les deux (2) en même temps, là. J'ai eu
9 souvent à donner des conférences dans les écoles
10 pour présenter un peu c'est qui les Anicinabek puis
11 je suis bien content de pouvoir donner un peu mon
12 avis puis mes connaissances. Merci.

13 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

14 J'aimerais d'abord remercier les Anicinabek qui
15 nous accueillent sur leur territoire et vous dire
16 combien je suis honorée par cette invitation et
17 c'est avec grand plaisir que je viens aujourd'hui,
18 accompagnée par mon ami André Mowatt. C'est un
19 Abitibiwinni qui est un très fin connaisseur des
20 traditions et les recherches que je mène depuis
21 plus de vingt (20) ans sont alimentées par des
22 experts comme lui. C'est un interlocuteur précieux
23 de mes recherches et combien de fois il a pu
24 vérifier et valider les informations donc j'en
25 profite pour le remercier aussi de sa présence. Et

1 la présentation que je vais faire, ça va être une
2 présentation à deux (2). On va faire ça de façon
3 relativement informelle. Il m'a été demandé de
4 parler des traditions juridiques des Anicinabek.
5 Surtout celles qui m'ont été racontées par les
6 aînés avec lesquels j'ai travaillé depuis tout ce
7 temps et les traditions aussi que racontent
8 quelques chroniques. Je vais parler également des
9 relations historiques avec les allochtones en
10 autorité qui travaillent pour le système
11 judiciaire. Ceci d'abord pour expliquer à quel
12 point il y a eu des malentendus culturels, voire de
13 la discrimination et expliquer aussi que les
14 traditions juridiques sont toujours vivantes et ce
15 qui est important aussi c'est que souvent de
16 nombreux Anicinabek pensent ne pas les connaître
17 parce que beaucoup n'identifient pas sous le terme
18 français de « justice » des... ce qui pourtant
19 relève. Par exemple, dans les entrevues que j'ai
20 faites, on me dit « nous, on n'avait pas de prison,
21 on n'avait pas de juge, on n'avait pas de
22 tribunaux » alors ils ne voient pas toujours quoi
23 dire quand on leur demande comment leurs ancêtres
24 maintenaient l'ordre. Or, il n'y a aucune société
25 au monde qui n'ait pas besoin de maintenir l'ordre

1 ne serait-ce parce que nous sommes tous des humains
2 et donc je vais parler des attitudes qui perdurent.
3 Alors, j'ai choisi trois (3) volets dans mon
4 exposé. Je vais d'abord parler des traditions
5 juridiques Anicinabek. Comme je n'ai pas la
6 prétention d'entièrement les connaître, je vais en
7 dire ce que j'en sais et nul ne doute qu'André
8 aussi m'aidera là-dessus. Je pense aussi qu'il
9 faudrait continuer les recherches sur le sujet. Je
10 vais particulièrement m'attarder aux règles non
11 écrites et particulièrement les règles de conduite
12 et je vais parler ici des codes de conduite et des
13 valeurs, du sens de la parole et de la vérité, de
14 la transmission des savoirs, de la philosophie de
15 vie dans laquelle ça s'inscrit en lien avec le
16 territoire, des techniques de médiation et des
17 sentences. Je vais y revenir. Je vais également
18 parler des relations historiques avec les
19 allochtones en position d'autorité, en particulier
20 ceux qui avaient un pouvoir coercitif et qui ont...
21 et qui ont parfois toujours un pouvoir coercitif,
22 les missionnaires, la Gendarmerie royale du Canada,
23 les agents des affaires indiennes, les policiers et
24 les représentants de la direction de la protection
25 de la jeunesse. Et enfin, je vais parler de ce qui

1 persiste des traditions juridiques, des techniques
2 de règlements de conflit, des malentendus
3 culturels, des problèmes de traduction et vous
4 comprendrez que mon... évidemment, ma connaissance
5 de la langue n'est pas du tout aussi élevée que
6 celle d'André dont c'est la première langue et je
7 vais essayer de terminer par quelques
8 recommandations comme cela m'a été demandé. Donc un
9 rappel, la tradition juridique Anicinabek, je vais
10 parler des règles non écrites, du sens de la
11 vérité, de la transmission des savoirs. Ensuite,
12 du passé des relations et ensuite de nos jours.
13 Alors, pour comprendre les traditions juridiques
14 Anicinabek, il faut d'abord comprendre à la base
15 les règles de conduite. Et je vais parler de ces
16 règles au présent parce que dans beaucoup de
17 communautés Anicinabek, ces règles sont toujours
18 implicitement transmises à travers l'éducation à la
19 maison par les parents, mais aussi par les autres
20 membres de la parenté et en fait, tout l'entourage
21 social de la communauté. Dans d'autres communautés,
22 les règles ont pu changer dans le temps parfois à
23 cause des relations avec les allochtones, aussi à
24 cause des normativités qui sont véhiculées dans les
25 films, les médias et donc on peut garder à l'esprit

1 que si ces règles étaient générales avant, elles ne
2 sont plus nécessairement valables dans toutes les
3 communautés, donc il faut se garder, de
4 généraliser. Et je vais parler ici des règles qu'on
5 dit « injonctives », c'est-à-dire les règles qui
6 guident le comportement par la perception de la
7 façon dont les autres approuveraient ou
8 désapprouveraient une conduite. Donc en gros, si
9 vous ne suivez pas ces règles, vous allez vous
10 exposer à la réprobation générale. Je les ai...
11 j'en ai fait une liste, mais d'abord, bien sûr...
12 essayer de garder à l'esprit, les principales
13 règles et elles ne sont pas mises par ordre
14 grandeur, c'est plus... il n'y en pas une qui est
15 plus valable qu'une autre. Alors, je vais commencer
16 par la non-compétitivité. La compétition est plutôt
17 mal vue et donc je parle toujours de présent à
18 historique. Une compétition qui... sauf dans des
19 contextes précis. En gros, très souvent, il ne faut
20 pas chercher à être meilleur ou à dépasser les
21 autres, mais plutôt à faire de son mieux et quand
22 quelqu'un fait quelque chose très bien,
23 généralement, avant et même encore aujourd'hui, on
24 ne va pas forcément féliciter la personne surtout
25 pas en public parce que ça peut-être considéré

1 comme gênant. Par contre, il y a des occasions pour
2 être légitimement compétitif. Par exemple, les
3 compétitions sportives. Alors, l'exemple auquel on
4 peut penser dans le temps, c'est quand les
5 Anicinabek vivaient à l'année sur leur territoire,
6 les familles se rassemblaient l'été et à ce
7 moment-là, il y avait souvent des compétitions
8 sportives amicales. Par exemple, des courses de
9 canots et on peut dire qu'à ce moment-là, les
10 règles à avoir, on pourrait les traduire en
11 français par le terme de « franc jeu » ou « *fair*
12 *play* » en anglais pour caractériser les attitudes à
13 avoir. C'était le respect de l'adversaire, la
14 loyauté et conserver une attitude digne si on perd.
15 On peut également parler de l'évitement des
16 conflits. Dans la mesure du possible, on va garder
17 pour soi ce qu'on pense de quelqu'un d'autre parce
18 qu'il faut éviter la confrontation. Ce n'est pas
19 toujours facile, il y a des personnes... bien,
20 écoutez, comme partout, dans toutes les sociétés,
21 on n'apprécie pas forcément tout le monde et ça ne
22 va pas forcément être rendu public parce que ça se
23 fait pas. On va également parler de la retenue
24 émotionnelle. Dans les chroniques, d'ailleurs, on
25 trouve pas mal de mentions de moments

1 d'incompréhensions culturels qui vont être liés à
2 cette norme de retenue émotionnelle. Par exemple,
3 il y a des chroniques de missionnaires au
4 dix-neuvième siècle qui racontent des décès qui
5 sont arrivés et qui sont très étonnés de voir que
6 les proches de la personne qui est décédée ne
7 pleurent pas et ont l'air de ne pas réagir. On a
8 également des mentions, par exemple, d'agents des
9 affaires indiennes qui assistent au départ des
10 enfants pour les pensionnats indiens et qu'ils
11 constatent que les parents ne pleurent pas au
12 moment du départ des enfants et vont donc en
13 déduire que les Anicinabek ne ressentent rien ce
14 qui est, en fait, complètement faux parce que quand
15 on demande la même version de l'histoire aux aînés,
16 les gens vous racontent qu'ils étaient extrêmement
17 tristes, qu'ils allaient se cacher, ils allaient...
18 ils s'éloignaient pour aller pleurer sans que
19 personne ne les voie, mais ça a été interprété
20 comme des marques d'indifférence parce que ça ne se
21 fait pas.

22 **M. ANDRÉ MOWATT :**

23 Je peux vous conter un peu ce que Marie-Pierre
24 parle. Moi, je suis allé au pensionnat. Ça, c'est
25 une histoire... c'est assez difficile pour moi d'en

1 parler même je suis allé juste trois (3) ans. Moi,
2 quand mes parents m'ont amené là-bas la première
3 fois, mon père, il... comme elle dit, Marie-Pierre,
4 il n'a pas montré ses émotions. Par contre, ma
5 mère, elle, elle ne peut pas... elle n'a pas été
6 capable de se retenir. Elle y en voulait aux gens
7 en place ou aux missionnaires. Mon père, ils sont
8 allés... ils sont venus nous amener en auto, là,
9 probablement un taxi ou je ne sais pas, quelqu'un
10 qui a une connaissance, mais ma sœur a témoigné que
11 moi, j'étais déjà rentré avec un frère, mais ma
12 mère n'a pas été capable de se retenir. Elle a
13 explosé, là. Elle a vraiment pleuré, là. Il
14 voulait... il voulait vraiment venir me chercher
15 pour pouvoir me ramener, là, mais mon père a dû
16 faire des efforts terribles pour la tranquilliser,
17 là. C'est ce que ma sœur, elle a vécu. Elle a vu
18 ça, je n'étais pas au courant. Je l'ai su juste il
19 y a quelques années. Puis j'ai trouvé ça difficile
20 d'entendre ça de la bouche de ma sœur, mais j'ai dû
21 aller parler aux aînés, aller en thérapie pour
22 sortir un peu le... ce que ma sœur a conté. C'est
23 sûr que des fois, nos gens, ils ne montrent pas
24 leurs émotions, mais ils ont quand même... ils sont
25 quand même, là, là. O.K.? Des fois, comme ils

1 vont aller dans le bois, ils vont aller pleurer,
2 mais souvent, ils ne le montrent pas, mais cette
3 fois-là, ma mère a vraiment explosé parce qu'elle a
4 trouvé ça très dur, extrêmement dur. C'était un
5 point que je voulais mettre avec la suite de ce que
6 Marie-Pierre a dit. Voilà.

7 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

8 Alors cette maîtrise de soir, donc elle est... je
9 vous dis, c'est une... c'est une règle. Ça ne veut
10 pas forcément dire qu'on est capables de la suivre
11 comme dans toutes les règles, mais c'est important
12 parce qu'encore aujourd'hui, dans les tribunaux, il
13 peut y avoir des mauvaises interprétations des
14 comportements des Autochtones qui ont appris à ne
15 pas manifester leur tristesse, leur colère et
16 autres et à les garder pour eux. Une autre norme,
17 c'est ce qu'on appelle en anthropologie,
18 « l'éthique de non-interférence ». C'est une norme
19 comportementale qui reste très importante,
20 c'est-à-dire qu'on ne peut pas contraindre à
21 quelqu'un ni verbalement ni physiquement et lui
22 dire ce qu'il doit faire. On ne le fait pas avec un
23 adulte et on le fait à peine avec un enfant. Donc
24 en fait, chaque personne adulte doit avoir appris à
25 se débrouiller toute seule et à coopérer avec les

1 autres de façon volontaire. Il n'y avait aucun
2 moyen de coercition, il n'y avait pas de recherches
3 de coercition pour forcer quelqu'un et ça a fasciné
4 d'ailleurs certains chroniqueurs qui remarquaient
5 que chez les Anicinabek, il y avait clairement des
6 *leaders*, mais qui ne donnaient jamais d'ordres aux
7 autres et que chacun avait l'air de savoir ce qu'il
8 fallait faire et ils ne comprenaient pas d'ailleurs
9 comment ils pouvaient tous savoir ce qu'il fallait
10 faire alors qu'il n'y avait personne qui donnait
11 d'ordre, mais pourtant ça fonctionnait très bien.
12 Et selon cette même règle de non-interférence,
13 c'est très rare, en fait, c'est... généralement, on
14 ne va pas expliquer à un étranger les règles.
15 C'est-à-dire qu'un étranger doit découvrir lui-même
16 les règles ce qui les rend compliqués parce que du
17 coup, ça fait pas mal de gaffes parce que si vous
18 dites ouvertement à quelqu'un ces règles, c'est
19 comme si vous lui prescriviez comment il doit se
20 comporter et donc vous allez interférer avec son
21 droit de se comporter comme il veut. Donc si vous
22 vous faites dire par un Anicinabek quelle est la
23 règle, soit c'est parce que vraiment vous n'avez
24 rien compris, soit que c'est parce que vous faites
25 réprimander comme un enfant et quand vous

1 fréquentez longtemps les Anicinabek, au bout d'un
2 moment, vous êtes censé connaître les codes, donc
3 vous devez apprendre, mais ce n'est pas avec des
4 mots qu'on va vous l'apprendre. Vous devez
5 apprendre par l'observation.

6 **M. ANDRÉ MOWATT :**

7 C'est... encore, je vais parler de ce que
8 Marie-Pierre dit. Moi, quand j'étais jeune, bien,
9 la plupart des personnes de mon âge, mon père quand
10 il voulait me montrer quelque chose, c'était
11 toujours par observation. C'est de même qu'on
12 apprenait. Quand moi, je suis allé aux études à
13 l'école, j'ai eu beaucoup de difficulté à lire un
14 livre puis essayer de le comprendre, mais
15 montre-moi quelque chose, je vais arriver à... plus
16 vite à le comprendre. C'est pareil comme quand je
17 suis allé essayer de... en mécanique, en auto
18 mécanique, là. Il y avait des livres qui
19 expliquaient tout ça. C'est très, très difficile
20 pour nous, pas juste moi, là, la plupart des gens
21 de mon entourage, mais montre-nous comment faire
22 avec... sur place avec un moteur, on va apprendre
23 plus vite. Ça, c'est comme inné chez nous, je
24 pense. Puis la plupart des gens qui apprennent un
25 métier comme ça quand ils l'apprennent sur place

1 avec les instruments sur place, ça va aller plus
2 vite, mais quand c'est juste dans les livres pour
3 les travaux manuels, c'est très difficile. Ça a
4 toujours été comme ça dans ma famille en tout cas,
5 mais aujourd'hui, c'est peut-être un peu plus
6 facile pour certains jeunes parce qu'ils ont appris
7 très jeunes à aller aux études. Mais moi, quand je
8 suis allé au pensionnat, c'est comme... on m'a
9 forcé à parler une autre langue. Ça fait que ça a
10 été très dur puis la plupart de gens qui sont allés
11 aux pensionnats, je pense qu'ils ont vécu un peu la
12 même chose ce que j'ai vécu. C'est... forcé à
13 parler une autre langue puis le plus vite possible,
14 là. Ça, ça a été très dur, là parce qu'il y a
15 certaines gens qui ne parlaient même pas la langue
16 puis ils ont trouvé ça extrêmement pénible, là.
17 Puis encore aujourd'hui, certaines personnes
18 surtout chez les aînés, ils vont te l'expliquer,
19 mais ça va être très long quand ils l'expliquent
20 parce que c'est tout détaillé, mais ils vont dire
21 « j'aimerais mieux te le montrer. Tu comprendrais
22 mieux comme ça ». Elle l'a vécu dans le bois, là,
23 quand eux autres veulent montrer quelque chose,
24 c'est toujours avec... par observation, là. Ça fait
25 que ça va revenir souvent sur la manière qu'on

1 fonctionnait, là.

2 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

3 Alors du coup, c'est aussi important d'évoquer les
4 habitudes conversationnelles. Chez les Anicinabek,
5 il est très important d'éviter de parler tous en
6 même temps. Ça pose parfois des problèmes avec des
7 réunions d'ailleurs où il y a des allochtones parce
8 que quand il y a plein de monde qui parle en même
9 temps, vous allez voir pratiquement... moi, je l'ai
10 vu souvent, tous les Anicinabek se taisent. Il est
11 important également d'éviter de parler inutilement,
12 de dire des choses évidentes. Je pourrais vous
13 citer un paquet d'anecdotes. Je me souviens d'une
14 fois, je voyais un touriste. Il y avait quelqu'un
15 qui était en train de creuser un trou et... un
16 Anicinabek, le touriste voulait savoir pourquoi il
17 creusait le trou. Il n'a pas posé la question
18 directement, il dit « tu creuses un trou? » et
19 c'était tellement évident, qu'en fait, la personne
20 l'a regardé et s'est moquée de lui parce qu'on ne
21 pose pas ce genre... « Bien oui, tu sais, je suis
22 en train de le faire ». Donc on ne pose pas des
23 questions et on ne dit pas des choses évidentes. On
24 ne coupe pas la parole à quelqu'un non plus et il
25 faut également éviter de poser des questions

1 directes. Les questions directes, alors, je dirais
2 même que c'est encore plus valable quand on parle
3 la langue, c'est perçu comme agressant et assez
4 grossier et de ce côté-là, je pourrais vous
5 éviter... vous citer un exemple, un livre de Roger
6 Spielmann dans un de ses ouvrages qui raconte un
7 épisode où il apprend à parler, enfin, il commence
8 à maîtriser la langue algonquine et quelqu'un veut
9 lui demander un service. Et comme il ne lui demande
10 pas directement, Spielmann ne comprend absolument
11 pas de ce dont il s'agit et du coup, la personne se
12 retrouve obligée de formuler directement sa demande
13 et Spielmann comprend alors qu'il a forcé cette
14 personne qui est son ami à être profondément
15 grossier avec lui. Parce que poser une question
16 directe, ça oblige la personne à répondre de façon
17 particulière, donc ça va avec l'éthique de non-
18 interférence. Alors de nos jours, les Anicinabek
19 sont habitués aux questions directes, mais ça peut
20 être parfois encore perçu comme... je ne dirais pas
21 insultant, mais gênant. Et les silences et les
22 pauses dans les conversations ne sont pas forcément
23 perçus comme gênants. Moi, mon éducation, j'ai
24 appris qu'il ne fallait jamais laisser un silence
25 dans une conversation. Ça ne se fait pas. Il faut

1 meubler même si on ne dit pas des choses
2 passionnantes, mais avec les Anicinabek, il n'y a
3 pas de problème s'il y a des trous dans la
4 conversation et on peut même quitter la
5 conversation sans préavis, sans que personne ne
6 soit offusqué. Quand on ne connaît pas la règle, on
7 peut être un peu étonné parce qu'on peut être dans
8 une conversation puis il y a quelqu'un qui se lève
9 et qui s'en va et vous vous demandez si vous avez
10 dit quelque chose de travers puis en fait non.
11 C'est tout à fait normal. Donc ce sont d'autres
12 codes de politesse. On ne peut pas non plus
13 contraindre une personne à rester si elle a
14 d'autres choses à faire ou non et...

15 **M. ANDRÉ MOWATT :**

16 Marie-Pierre parlait des gens qui parlent, on
17 laisse la parole à la personne. Bien avant que les
18 micros existent, on avait déjà nos micros. On
19 appelle ça le « bâton de la parole ». La personne
20 qui parlait... la personne qui parlait, il ne
21 fallait pas le... parler par-dessus lui ou quelque
22 chose comme Marie-Pierre le dit. C'est à lui la
23 parole. Tant qu'il tient le bâton, c'est lui seul
24 qui parlait, là. C'était comme ça. Vous en avez un
25 ici dans la salle, là, ça fait que c'est un peu...

1 un peu ça aussi. Puis en même temps, c'est sûr que
2 des fois, nos aînés, ils n'applaudissaient pas
3 quand que c'était à la fin d'une discussion ou
4 quelqu'un qui avait parlé. Ce n'était pas...
5 aujourd'hui, les gens applaudissent parce que la
6 vie change, le mode de vie change. Il y a des
7 traditions qui persistent, oui, mais il y a
8 d'autres choses qui ont beaucoup changé, là parce
9 qu'anciennement quand on applaudissait, les aînés
10 nous regardaient de travers. Nous, on a appris ça à
11 l'école, mais eux, ce n'était pas leur façon de
12 faire, là. C'était toujours par respect. Il fallait
13 que la personne ait fini de parler puis tout.
14 Après ça, il pouvait donner le bâton de la parole à
15 un autre, là. C'était... déjà, on avait un micro,
16 admettons, si je peux dire. Ça fait que c'est un
17 peu ça que je voulais dire, là.

18 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

19 Également, il est déplacé de prendre la parole sur
20 un sujet si les autres ne vous reconnaissent pas
21 une expertise ou une légitimité en la matière. Et
22 donc ce n'est pas n'importe qui qui peut parler de
23 tous les sujets, mais en même temps, si on voit
24 quelqu'un qui prend la parole sur un sujet qu'il ne
25 connaît pas, on ne va pas le dire en public parce

1 qu'on ne va pas contredire quelqu'un en public.
2 Dans une conversation également, surtout si vous
3 êtes avec des aînés, vous allez éviter de regarder
4 les autres dans les yeux ce qui est perçu comme un
5 comportement irrespectueux. Et c'est important de
6 garder à l'esprit tout cela parce que... en tout
7 cas moi, je le vis parfois dans mes salles de
8 classe, mais on peut aussi s'imaginer tout ce que
9 ça peut donner dans un tribunal comme malentendu
10 quand on ne connaît pas ces règles-là. Alors pour
11 vous faire remarquer que vous avez enfreint une
12 règle, on ne va pas vous le dire, mais on va
13 employer d'autres moyens. Par exemple, on va vous
14 taquiner et si on se moque de vous, il faut éviter
15 d'être susceptible parce qu'être susceptible et mal
16 réagir, c'est un signe d'immaturité émotionnelle.
17 Alors, si votre infraction est grave, on peut aller
18 jusqu'à vous humilier en public, mais attention
19 quand je parle d'humiliation, je ne parle pas de
20 violence latérale. Je ne parle pas de... que ça
21 provient d'un cycle d'abus et de colère qu'on va
22 retourner contre les siens. Je parle ici d'un
23 mécanisme de suppression de conflits parce qu'on va
24 vous remettre à votre place.

25 **M. ANDRÉ MOWATT :**

1 Je vais corriger un peu Marie-Pierre. On ne se
2 moque pas des gens. Nous ce qu'on veut faire,
3 c'est rire avec la personne, essayer de le mettre à
4 l'aise, là. On va sortir peut-être une histoire qui
5 a été drôle ou essayer de le mettre à l'aise cette
6 personne-là, là. Ce n'est pas se moquer de lui, là.
7 C'est essayer de rendre l'ambiance plus cordiale
8 avec l'autre personne qui est avec toi, là. Puis au
9 sujet de regarder dans les yeux des gens,
10 aujourd'hui encore, on a de la difficulté avec ça,
11 là. Certaines gens, même moi encore aujourd'hui,
12 je suis ici, des fois, je n'ose pas trop regarder
13 les gens. C'est comme ça chez nous, là. Voilà.

14 **MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

15 Alors justement, la taquinerie parfois, les gens
16 comme moi, on va l'interpréter comme « on se moque
17 de moi » et il faut que je comprenne que c'est de
18 la taquinerie. Et dans certaines circonstances
19 dramatiques et André le dit bien, les gens vont
20 parfois rire. Moi, j'ai vu des cas où une personne
21 était blessée et les gens autour de lui rigolaient
22 et évidemment, quand on n'a pas l'habitude, on est
23 un peu surpris, mais... bien, c'est aussi un moyen
24 de rassurer cette personne. Ça ne veut pas dire
25 qu'on n'a pas appelé l'ambulance, là. Je veux dire

1 on prend les choses en charge, mais on dédramatise
2 la personne et même si elle est en train de perdre
3 du sang et autre... en tout cas, c'est
4 déstabilisant quand on n'a pas l'habitude, mais
5 c'est vraiment important de faire tomber la tension
6 et dans un contexte de conflit, c'est un moyen qui
7 est souvent utilisé parce qu'on va faire comme ça,
8 baisser la tension entre les protagonistes. Donc si
9 une personne ne répond pas par l'humour, mais en
10 restant au contraire sérieux et fâché, là, on va le
11 percevoir comme quelqu'un d'asocial avec qui on ne
12 peut pas dialoguer. Ça peut poser parfois des
13 problèmes quand on va essayer, par exemple, de
14 plaisanter avec un policier parce que si le
15 policier reste super sérieux et super fâché, bien,
16 on ne peut pas entamer un dialogue avec lui et
17 faire baisser la tension pour qu'on puisse
18 dialoguer dans des bonnes conditions.

19 **M. ANDRÉ MOWATT :**

20 C'est sûr que chez nous, on utilise beaucoup
21 l'humour pour essayer de surmonter beaucoup de
22 choses, certaines émotions. Il y a un écrivain bien
23 connu au Québec qui a écrit un livre et serment sur
24 les Innus, « le peuple rieur ». Ça fait que c'est
25 la même chose chez nous, là. S'il *serait* venu chez

1 nous, il aurait constaté ça, là. Ça fait que
2 quoiqu'il arrive, c'est sûr qu'on essaie de
3 demeurer plus réaliste, mais tout en demeurant...
4 on garde nos émotions. C'est sûr quand il y a une
5 perte, admettons un décès, les gens autour vont
6 continuer à quand même à être... plus joyeux à
7 essayer de rendre la famille aussi comme nous, là,
8 pour ne pas rester tout le temps dans la... comment
9 je dirais ça? Triste. Bien quand c'est avec la
10 famille du décès, les gens nous voient des fois et
11 ils trouvent ça un peu déplacé, mais chez nous,
12 c'est inné. Si vous venez chez nous, il y a
13 beaucoup de choses que les gens ne comprennent pas,
14 là. Quand Marie-Pierre était venue les premiers
15 temps, moi, je m'en rappelle, des fois, elle a
16 trouvé ça...

17 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

18 Déstabilisant.

19 **M. ANDRÉ MOWATT :**

20 Déstabilisant, voilà.

21 **MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

22 Oui parce que j'ai aussi vu des personnes
23 plaisanter pendant des funérailles et j'ai eu du
24 mal à comprendre, alors qu'en plus, je sais très
25 bien que ces personnes étaient très affligées par

1 le décès en question, mais c'est une manière
2 d'être. On dit souvent que dans une journée si on
3 ne rit pas au moins une fois chez les Anicinabek,
4 c'est qu'il y a vraiment quelque chose qui ne va
5 pas. Il a pas mal d'autres règles, mais surtout, ce
6 que je voudrais... sur lequel je voudrais insister,
7 c'est la patience, l'entraide, le respect. C'est
8 vraiment important d'être respectueux et d'être
9 autonome aussi parce qu'il ne faut pas être un
10 poids pour les autres et il faut pouvoir aider ceux
11 qui en ont besoin. Alors on peut si on veut être
12 super logique, dire « c'est normal dans une société
13 qui était nomade », mais c'est aussi une manière
14 d'être qui continue aujourd'hui même si le
15 nomadisme est plus ou moins terminé. Et également,
16 il faut éviter de se glorifier. On ne va pas se
17 mettre en avant. Tout le monde doit rester à
18 l'égalité et il faut, dans la mesure du possible,
19 que quelqu'un ne se sente pas moins capable qu'un
20 autre. En fait, même les chefs dans l'ancien temps
21 n'étaient pas supérieurs aux autres. Ils étaient
22 considérés comme à égalité et toute possibilité de
23 rivalité va être socialement encadrée et l'humilité
24 est valorisée. Donc même quelqu'un qui est
25 considéré comme super compétent, très, très... avec

1 une expertise très fine et autre, d'abord, ne va
2 pas le dire lui-même et les autres personnes vont
3 lui faire remarquer. Ils vont le féliciter, mais
4 jamais de façon directe. Ça va être plutôt pour le
5 valoriser de façon subtile et pas... et pas en lui
6 disant parce que ça le gênerait.

7 **M. ANDRÉ MOWATT :**

8 Chez nous, avant que je vienne ici, je suis allé
9 parler un peu avec des aînés de... surtout mon
10 oncle qui a quatre-vingt-quatorze (94) ans
11 aujourd'hui. J'ai parlé un peu de comment eux
12 réagissaient à certaines choses comme Marie-Pierre
13 vient de parler. Un chef pour eux autres, c'était
14 quelqu'un qui avait le... avait une approche facile
15 avec les gens parce qu'il y a certaines gens qui
16 avaient aussi le contact, qui pouvait entrer en
17 contact assez facilement avec d'autres personnes
18 parce qu'aujourd'hui, les conseils de bande et les
19 chefs... le chef de demande ça n'a pas été instauré
20 par nous autres. Ça vient des gouvernements, là.
21 Ça fait que même aujourd'hui, un chef qui est en
22 place, j'ai connaissance qu'un chef avait été... il
23 avait fait son mandat de huit (8) ans, mais après
24 qu'il ait été.... qu'il arrêtait la politique,
25 n'importe quel métier, ça lui faisait. Dans ses

1 dernières années, il était concierge. Ça fait que
2 lui, pour lui, il ne se prenait pas pour « Oui,
3 j'ai été chef puis... » Non, non, non. C'est comme
4 Marie-Pierre dit dans ses observations, c'est comme
5 ça, là, par chez nous.

6 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

7 Alors dans les codes de conduite aussi, il y a
8 quelque chose qui est important de noter, c'est
9 l'importance de toujours dire la vérité. Quand un
10 aîné vous raconte des événements, soit parce qu'on
11 lui a raconté, soit parce qu'il les a lui-même
12 vécus, il va terminer en général par une expression
13 qui veut dire « c'est vrai ce que je te dis. C'est
14 la vérité » parce qu'il faut être honnête envers
15 soi-même. Il faut être honnête envers les autres
16 et c'est un fait qui a été d'abord noté abondamment
17 par les missionnaires dans leur récit. Ils en sont
18 très étonnés, par exemple, dans les récits du
19 dix-neuvième parce qu'en confessions, les
20 Anicinabek vont raconter les choses de façon très,
21 très limpide et qu'ils expliquent en détail et sans
22 faux-fuyant ce qu'ils pensent avoir fait mal et de
23 nos jours, moi, j'en ai aussi entendu parler de la
24 part de psychologues, évidemment pas dans les
25 détails, mais de façon générale. J'en ai entendu

1 parler de la part de travailleurs sociaux et même
2 d'avocats qui, bien souvent, vous raconte que les
3 Anicinabek avec qui ils ont pu avoir affaire,
4 racontent ce qu'ils ont fait avec une honnêteté
5 confondante. C'est-à-dire sans jamais se chercher
6 de circonstances atténuantes ce qui peut d'ailleurs
7 poser également problème lors des procès. Et pour
8 comprendre l'ensemble de ces codes de conduite,
9 c'est important des replacer dans une philosophie
10 de vie générale dont une partie s'exprimait par le
11 biais de ce qu'on appelle en algonquin, le
12 « chamanisme ». Pas en algonquin, en français.
13 Pardon, excusez-moi. Donc ça, c'est un terme
14 vraiment qui est utilisé en anthropologie, mais on
15 ne peut pas comprendre quelles étaient les
16 sentences et les manières de régler les conflits
17 dans l'ancien temps, c'est-à-dire avant l'arrivée
18 des lois des Euro-Canadiens. Si on n'évoque
19 absolument pas le chamanisme, je ne vais pas vous
20 faire un cours complet sur le sujet, mais je vais
21 retenir ici des éléments qui vont nous permettre de
22 mettre ça en contexte et je ne parle pas ici de la
23 spiritualité panindienne qu'on voit de nos jours,
24 mais bien du chamanisme. C'est une philosophie de
25 vie assez générale qui est inscrite très intimement

1 dans les liens avec le territoire. Dans cette
2 philosophie, tout est inter relié et donc si tu te
3 mens à toi-même, tu mens aux autres, tu mens aux
4 esprits... « Esprit », c'est un terme en français.
5 Ça rentre très mal les notions algonquines, mais on
6 n'a pas du tout de traduction bonne en français et
7 en fait, donc les autres peuvent le savoir et on
8 considère aussi que certaines personnes étaient
9 capables de lire dans les pensées des gens. Alors,
10 il faut savoir que dans le chamanisme, en fait,
11 tout le monde peut chamaniser, mais certains
12 étaient considérés comme bien meilleurs que
13 d'autres et c'est ce qu'on appelle en français des
14 « chamans ». Donc certains étaient voyants,
15 d'autres guérisseurs et il pouvait y avoir des bons
16 et des mauvais chamans, mais il y avait des
17 personnes qui abusaient de leurs pouvoirs et qui
18 pouvaient nuire aux autres et d'autres qui
19 étaient... au contraire, n'en abusaient pas. Il
20 faut voir ça comme un mode de pensée où en gros,
21 êtres humains ne sont pas les seuls êtres sociaux
22 du monde parce que comme tout est inter relié, tous
23 ceux avec quoi les humains interagissent, sont
24 aussi des êtres sociaux. C'est un peu comme ça
25 qu'on peut le traduire en français. Un animal est

1 un être social, une plante l'est, les rochers ou
2 même le tonnerre ou autre et dans le chamanisme, on
3 considère qu'on peut communiquer avec les
4 non-humains par le rêve, par le rituel, par des
5 pratiques qui permettaient d'agir sur le monde
6 intangible. Et un exemple parmi d'autres, c'était
7 qu'on pouvait communiquer par le biais du tambour et
8 c'était et c'est toujours d'ailleurs un instrument
9 sacré. Donc d'abord, tout le monde ne pouvait pas
10 forcément se servir du tambour, mais on disait par
11 exemple que si une personne qui se servait d'un
12 tambour n'était pas honnête, le tambour allait le
13 révéler aux autres. Donc c'est quelque chose qui
14 est profondément inscrit dans la manière d'être.
15 C'est aussi une manière de penser qui suppose un
16 système d'échange. Par exemple, si vous tuez un
17 animal parce que vous... ça doit être d'abord pour
18 une bonne raison. C'est parce que vous avez faim
19 et vous avez besoin de vous vêtir. Vous allez vous
20 servir de tout ce dont vous avez besoin de
21 l'animal. Vous ne le tuez jamais pour le plaisir et
22 il ne faut pas le faire souffrir. Jamais. Il faut,
23 dans la mesure du possible, le tuer du premier coup
24 parce que sinon, c'est considéré comme un acte
25 asocial donc si je blesse un animal sans le tuer,

1 mon acte va se retourner contre moi. Et si je mens,
2 c'est la même chose. Mon acte va se retourner
3 contre moi. Donc il faut... il faut toujours
4 essayer de conserver un ordre et dans cet ordre, il
5 faut voir qu'il ne faut pas non seulement
6 considérer que l'ordre ne s'applique qu'aux êtres
7 humains, l'ordre s'applique aussi à tout le
8 territoire. Vous devez respecter le territoire.
9 Le territoire, c'est le lieu d'expression. Là, ici,
10 si on parle de justice, le lieu d'expression de la
11 justice, mais c'est aussi le lieu de la vie. Donc
12 si vous attendez à quelque chose qui est de
13 territoire, si vous détruisez l'environnement par
14 exemple ou on commet un acte qui est dans la
15 conception de la justice qui va contre... qui est
16 un délit, on appellerait ça en français un délit
17 même si c'est... mais c'est même pire que ça.
18 C'est une faute. On commet un acte qui va se
19 répercuter sur les êtres humains. On a... on perd
20 sa responsabilité et donc c'est un acte qui est
21 très dangereux. Donc c'est important de voir que
22 le territoire fait partie de ce vers quoi il faut
23 être autonome et ce qu'il faut respecter et je vais
24 y revenir parce que quand on revient sur des
25 pratiques de justice aujourd'hui, tout ne peut pas

1 se passer en ville ou dans un centre fermé. Il
2 faut qu'une grande partie se fasse sur le
3 territoire.

4 **M. ANDRÉ MOWATT :**

5 C'est vrai que par rapport aux animaux, nos gens
6 étaient tellement respectueux envers ces animaux-là
7 qu'ils les appelaient nos frères. Il y a une
8 légende qui raconte ça. Aujourd'hui, même encore
9 aujourd'hui, quand les gens tuent, un exemple,
10 l'orignal, ils vont dire merci à l'animal pour
11 avoir donné sa vie, là. On dit « migwtec ».
12 Anciennement aussi, l'animal qui était le plus
13 respecté, c'était l'ours. Il y avait une coutume
14 quand une personne tuait l'ours, quand il voulait
15 le débiter, il parlait à l'ours. Il parlait à
16 l'animal. Il demandait pardon pour l'avoir tué puis
17 il le remerciait aussi. Il y avait toute une
18 cérémonie qu'il faisait, là. Il mettait du tabac
19 dans la bouche de l'animal. Là, avec le tabac, il
20 faisait des offrandes. Là, il le mettait dans du
21 sapinage pour bien traiter l'animal, là, puis à
22 partir de là, c'est là, qu'il le débitait aussi.
23 Si je vous dis ça, c'est parce que nos gens par
24 rapport leur justice à eux autres, quand quelqu'un
25 avait fait une faute, un aîné m'avait dit, moi « il

1 faut essayer de comprendre l'autre personne. Il ne
2 faut pas y dire quoi faire » ou quelque chose de
3 même. Il faut essayer de comprendre un peu ce que
4 lui, il vit, ce que cette personne-là vit. Par
5 contre, quand il y avait une faute très grave qu'il
6 avait faite, la personne était envoyée plus loin,
7 là. Il pouvait aller demeurer soit dans une île ou
8 en dehors de la communauté familiale, admettons.
9 Il fallait qu'il soit en contact avec lui-même puis
10 il essaie de régler son problème puis après ça...
11 c'est des aînés qui m'ont conté ça. Même encore
12 aujourd'hui, quand quelqu'un a fait une faute, on
13 essaie de comprendre la personne puis ce n'est pas
14 en le mettant dans une prison que... ça, ça ne
15 l'aide pas pantoute. C'est plus le contraire qui
16 arrive. Il apprend plus des autres... des autres
17 prisonniers. Ce n'est pas un milieu pour un
18 Anishinaabe la prison, là. On est mieux si on
19 essaie de comprendre la personne en jasant avec lui
20 d'égal à égal même si toi tu n'as pas fait quelque
21 chose de mal, il ne faut pas que tu essayes de le
22 mettre plus bas, là ou de le sermonner. C'est
23 essayer de comprendre la personne. C'est encore de
24 même par chez nous. Je ne dis pas que c'est tout le
25 monde qui fait ça, mais il y a certaines règles qui

1 changent des fois.

2 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

3 Je vais justement rebondir sur ce qu'André vient de
4 dire parce que quand je disais que le territoire
5 était indissociable de la justice, il faut voir
6 aussi que les lois venaient du territoire et c'est
7 à la fois le lieu d'expression et de rendu de la
8 justice. Alors je vais commencer par citer
9 d'ailleurs quelques techniques de médiation qui
10 existaient. Alors, c'est à partir de choses que des
11 aînés m'ont raconté et ce n'est pas forcément des
12 techniques coulées dans le béton, c'est-à-dire que
13 ce sont plutôt des exemples et que c'était en
14 fonction des personnes aussi qu'on allait pouvait
15 trouver des moyens de régler un conflit. Par
16 exemple, si quelqu'un avait une querelle avec
17 quelqu'un d'autre, un des moyens qu'on m'a racontés
18 c'est qu'on pouvait demander aux deux personnes qui
19 étaient fâchées, aux (2) antagonistes de se
20 retrouver, par exemple, sur une plage avec
21 admettons un bâton dans les mains et de désigner
22 quelque chose comme un rocher qui allait servir
23 d'objet de médiation. Et ce qu'ils allaient faire,
24 par exemple, c'est que les deux (2) opposants,
25 chacun leur tour, disaient tout ce qu'ils avaient

1 sur le cœur au rocher en lui tapant dessus au
2 besoin d'ailleurs et quand ils sentaient que... et
3 qu'ils s'étaient suffisamment exprimés, la querelle
4 était terminée. Une autre technique pouvait être
5 que l'offensé allait demander à une personne
6 reconnue comme une personne d'autorité, un leader,
7 le chef, par exemple, ou des personnes respectées
8 de servir de médiateur. Bon, par exemple, on avait
9 le chef ou alors un aîné qui, après avoir écouté
10 tout le monde, pouvait donner un avertissement. On
11 pouvait aussi convoquer un conseil de famille alors
12 ce n'est pas une convocation formelle ou autres,
13 là, mais c'est plus une réunion où on va parler de
14 s'il y a vraiment un gros problème et chacun
15 pouvait donner son avis sur les moyens appropriés
16 de donner des conseils au délinquant pour qu'il
17 change son attitude. Et après délibération, on
18 pouvait après ça aller voir la personne pour lui
19 donner des conseils et l'inciter à changer sa
20 manière d'être. Donc ce n'était pas une sentence
21 prescriptive. C'est plus une sentence fondée sur
22 des conseils. Une autre technique, c'est aussi de
23 tourner la personne... le dos à la personne en
24 faute et à l'isoler comme disait André. Et la
25 réprobation publique était une technique très

1 efficace de régulation des conflits, c'est-à-dire
2 qu'en lui montrant qu'il a fait quelque chose de
3 pas bien, la personne est incitée à essayer de
4 s'amender et de réparer sa faute. Toutes ces
5 techniques de médiation, elles avaient un point
6 commun, c'est de chercher la réparation du tort et
7 le mieux dans tout ce qui est besoin de réparation,
8 c'est que la personne qui est en tort trouve
9 elle-même le moyen de réparer sa faute. Donc moins
10 on lui prescrivait ce qu'elle devait faire et plus
11 efficace était la réparation. Par exemple, la
12 personne pouvait s'engager à nourrir les personnes
13 qu'elle avait lésées, s'occuper de leurs enfants ou
14 des choses comme ça. Mais évidemment, il y avait
15 des cas très difficiles à réparer à ce moment-là,
16 il y avait des sentences qui étaient possibles.
17 Une des sentences vraiment pour les cas graves,
18 c'est l'exile. Une personne exclue du groupe est
19 généralement exilée sur une île. Moi, j'en ai
20 recueilli plusieurs récits comme ça. C'est plus un
21 genre de mise à mort sociale qu'autre chose parce
22 que la personne, on ne la prive pas de moyens de
23 survivre, c'est juste qu'elle va être en dehors des
24 contacts avec les autres. On pouvait également
25 envoyer un sort à quelqu'un quand les gens

1 pratiquaient encore pas mal le chamanisme. Ça,
2 c'est vraiment si l'offense était grave. Et puis
3 il existait des cas très extrêmes où il pouvait y
4 avoir la mise à mort de quelqu'un, mais ça,
5 c'est... tous les aînés que j'ai rencontrés ont
6 bien insisté sur le fait que c'est si une personne
7 est considérée comme irrécupérable et que c'était
8 très rare. Dans la mesure du possible, il faut
9 absolument éviter ce genre de chose. Alors ce qu'on
10 peut se demander, c'est comment les gens
11 connaissaient la loi. Parce que loi anishinaabe
12 était orale, elle l'est toujours, elle est
13 transmise de génération en génération. La première
14 chose, c'est que pour connaître les lois, il
15 fallait apprendre des principes par l'éducation.
16 Une pédagogie, on l'a dit au début qui était fondée
17 sur l'observation. Les enfants devaient observer,
18 écouter et reproduire ce qu'ils avaient vu et en
19 fait, très tôt, les enfants apprenaient à être
20 autonomes, à endurer, à ne pas se plaindre et
21 c'était une éducation qui n'était pas coercitive.
22 C'est-à-dire qu'on laissait les enfants essayer de
23 faire des tâches puis on ne s'attend pas forcément
24 à ce qu'ils réussissent du premier coup d'ailleurs
25 et on ne les juge pas. Quand ils sont petits, ils

1 ne savent pas, ils essaient. C'était une éducation
2 avec peu de paroles et où les enfants apprenaient à
3 être responsables par eux-mêmes le plus tôt
4 possible. Moi, je dois avouer que quand j'ai vu
5 parfois des petits bouts de cinq (5), six (6) ans
6 avec des haches dans les mains ou des couteaux qui
7 coupent, je suis moi-même mère et ça me rend très
8 nerveuse, mais... bien d'abord, je n'ai jamais vu
9 un des enfants en question se couper puis on me dit
10 « tu sais, s'il n'essaie pas, il ne va jamais
11 apprendre ». Alors parfois, on est amenés parfois
12 à se remettre en question soi-même en se disant
13 « est-ce que moi, je suis trop protecteur? », mais
14 en tout cas, vous les voyez des années plus tard
15 parfaitement capables de se servir des choses alors
16 que moi-même qui atteint un certain âge, je ne suis
17 toujours pas capable, mais voilà, ça fait partie
18 des choses qu'on apprend au contact des Anicinabek.
19 Bien sûr, les aînés avaient un rôle très important
20 dans l'éducation. D'abord, il y a un rôle
21 familial. Ce n'est pas forcément... on ne va pas
22 voir n'importe quel aîné, hein? Les aînés, c'est
23 d'abord des personnes de votre famille, soit vos
24 propres parents, ça peut être aussi des oncles et
25 par exemple, dans les familles, le soir, les aînés

1 pouvaient prendre la parole... et pas que les
2 hommes hein? Les femmes aussi, bien sûr. On
3 pouvait, par exemple, raconter un récit mythique ou
4 un récit de faits qui étaient arrivés ou dont on
5 avait... on avait été témoin ou pas. Et en général,
6 l'histoire comprend un enseignement, mais on ne
7 vous dit pas quel est l'enseignement à la fin parce
8 que c'est vous qui devez le trouver dans la logique
9 de non-interférence. On ne vous explique pas la
10 morale à la fin. En tant qu'auditeur, vous devez
11 écouter, vous devez comprendre selon votre niveau
12 et comprendre ce que vous pouvez en retirer, mais
13 parfois, on peut comprendre la morale ou le contenu
14 du récit des années après. L'important, c'est que
15 vous l'ayez bien écouté et que vous le mémorisiez
16 pour en retirer d'autres enseignements pour plus
17 tard. Alors, c'est un peu parfois difficile quand
18 on travaille avec des aînés parce que vous...
19 anthropologue, je pose des questions directes et
20 parfois ils me répondent par un récit mythique et
21 puis là, j'ai du mal à comprendre qu'ils ont
22 répondu à ma question. Si je la répète, c'est
23 insultant là parce qu'ils viennent de me répondre.
24 En gros ce qu'ils me disent, c'est « je viens de te
25 le dire. C'est à toi de trouver la réponse ».

1 Alors, c'est aussi parce qu'on ne veut pas non plus
2 mal interpréter, mais en fait, c'est parce que
3 c'est moi qui dois trouver l'interprétation.

4 **M. ANDRÉ MOWATT :**

5 J'ai eu... bien, comme Marie-Pierre a dit avec nos
6 aînés, souvent, quand on va consulter les aînés, il
7 ne faut pas que tu lui poses la question. Comme
8 ça, c'est... en jasant, en discutant, en... comme
9 je vous ai dit au début, c'est en essayant de
10 rentrer à l'intérieur de la discussion. C'est une
11 harmonie, une confiance mutuelle, admettons avec
12 les personnes âgées. Là, à partir de là parce qu'on
13 a une radio communautaire à Pikogan. Eux, ils
14 avaient de la difficulté à parler devant un micro
15 et il fallait les mettre à l'aise avant de...
16 qu'ils parlent devant le micro. Là, à partir de
17 là, il pouvait s'exprimer beaucoup parce que là,
18 ils étaient à l'aise, là, mais quand ils
19 pouvaient... admettons, pendant qu'il discute, il
20 ne faut pas le déranger non plus parce que c'est
21 comme insultant pour eux. Ils n'ont pas fini, ça
22 peut... il peut arrêter *drette* là de discuter de ce
23 qu'il parlait. Ça fait qu'il faut laisser la
24 personne souvent parler, s'exprimer de lui-même
25 jusqu'à tant qu'il ait fini, là. C'est une règle

1 que chez nous, c'est encore... même dans les
2 assemblées, une personne qui parle, il faut qu'il
3 ait fini puis il faut toujours respecter la
4 personne qui est là, qui parle. C'est sûr que des
5 fois au travers, il y a encore des gens qui font
6 des... comme elle disait des *jokes* ou des choses
7 comme ça, là, mais du point de vue comme ça, la
8 salle devient un peu plus à l'aise, là. Ça fait que
9 là, il y a d'autres gens qui peuvent aller parler.
10 Au début, ils ne voulaient pas parler. Là, en
11 étant à l'aise devant l'assemblée, devant le
12 public, il est plus sûr de lui-même. C'est le
13 respect de la personne... est très important pour
14 nous.

15 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

16 Alors les enseignements étaient aussi importants
17 dans les occasions collectives, les mariages, les
18 départs à la chasse, les fêtes et en tout cas dans
19 plusieurs communautés où on me l'a raconté, c'est
20 qu'il pouvait y avoir un aîné ou une aînée qui
21 pendant le... à la fin du mariage ou pendant le
22 mariage ou à la fin de la messe par exemple, à une
23 époque où tout le monde allait à la messe, à la
24 fin, il y avait quelqu'un, un aîné qui prenait la
25 parole et qui donnait des enseignements pour être

1 un bon chasseur, pour savoir respecter les animaux
2 ou comment... quels sont les enseignements avoir
3 une belle vie de couple ou autres. Donc c'est une
4 façon de délivrer des enseignements qui... qui est
5 liée au contexte. Et c'est aussi parce que... donc
6 parfois quand on... quand moi, j'arrive avec mes
7 sujets de recherche, ce n'est pas l'occasion pour
8 la personne de répondre alors ça peut être un peu
9 déstabilisant pour un aîné si je vais le voir en
10 disant « qu'est-ce qu'on faisait dans ce
11 temps-là? » parce qu'il saurait me répondre si on
12 était dans le contexte dont je parle et que si ça
13 n'adonne pas, on ne me répondra pas forcément. Il
14 faut que ça soit lié parce que ça serait trop
15 bizarre de donner un enseignement dans une occasion
16 qui ne s'y prête pas. Donc c'est... et à ce
17 moment-là, il faut aussi être attentif et c'est
18 aussi quelque chose qui peut être difficile dans la
19 vie actuelle. Alors, j'en viens maintenant à un
20 passé de mauvaises relations avec la... ce que j'ai
21 appelé les « blancs en autorité ». Mon but ici
22 n'est pas de faire un procès à qui que ce soit,
23 mais plutôt de raconter ce que les Anicinabek... ce
24 qu'ils m'ont raconté, comment que ça été vécu parce
25 que c'est une surprise pour personne, l'arrivée des

1 allochtones dans la vie des Anicinabek a changé
2 beaucoup de choses et les relations ont loin
3 d'avoir toujours été cordiales. Et dès le
4 dix-neuvième siècle par exemple, les rôles de chef
5 et de juge ont été délégués à d'autres personnes
6 que les véritables chefs. L'absence, en fait, de
7 pouvoir des chefs... l'absence de pouvoir de
8 coercition, le fait qu'ils étaient à égalité avec
9 les autres, qu'ils n'avaient pas... qu'ils ne
10 semblaient pas avoir la tête qui dépasse si je peux
11 dire, a beaucoup perturbé les premiers, en fait,
12 beaucoup d'allochtones qui les ont rencontrés et
13 qui... et qui ne comprennent, en fait, pas
14 forcément qui était le chef et trouvaient en fait
15 qu'il y avait un peu trop de chefs et qu'il fallait
16 pouvoir définir qui étaient les interlocuteurs et
17 comme quand on disait quelque chose au chef en
18 pensant que le chef allait appliquer ce qu'il
19 fallait faire à son groupe, il se rendait compte
20 que ça ne marchait pas parce que le chef n'avait
21 pas l'autorité de le faire. Il peut donner des
22 conseils, mais ensuite, vous êtes libres de ne pas
23 les suivre et donc l'autorité de chef et de juge a
24 été déléguée aux missionnaires, soit par le
25 gouvernement parce que ça représentait des

1 représentants très pratiques qu'ils allaient
2 rencontrer les gens, donc le gouvernement, il
3 voyait là des intermédiaires pour dispenser la loi,
4 mais ça, c'était par les missionnaires eux-mêmes
5 qui parfois s'arrogeaient ces rôles en pensant
6 qu'ils étaient mieux placés que les chefs
7 Anicinabek pour prendre des décisions à leur place.
8 Donc les chefs... et on n'a pas forcément très bien
9 compris leur rôle, et donc des personnes se sont
10 substituées à leur autorité sans consulter les
11 Anicinabek. On peut citer aussi les agents des
12 affaires indiennes alors dans les photos que j'ai
13 mises, la plupart sont issues d'ailleurs des
14 archives Deschâtelets qui sont des archives des
15 Oblats. La photo de droite, vous voyez en fait un
16 agent des affaires indiennes tout en haut à droite
17 et c'est jasant des affaires indiennes jusqu'au
18 milieu des années soixante (60) administrait les
19 membres amérindiennes pour le compte du
20 gouvernement fédéral et ce gouvernement leur a
21 confié le pouvoir de nommer les chefs et d'agir en
22 leur nom. Donc parfois vous aviez un chef tout à
23 fait officiel des Anicinabek qui se sentait
24 l'autorité d'un chef sauf qu'en fait, c'est l'agent
25 des affaires indiennes qui agissait véritablement

1 comme chef et qui imposait des décisions au nom des
2 Anicinabek sans que les Anicinabek aient été
3 consultés et ces agents d'ailleurs pouvaient aussi
4 servir de juges. Et dès le début du vingtième
5 siècle, les agents des affaires indiennes sont
6 secondés par des membres de la Gendarmerie royale
7 du Canada. Alors là, c'est un mot assez long donc
8 je te laisserai prononcer le terme en algonquin,
9 mais la Gendarmerie royale du Canada, ça se dit en
10 algonquin « ceux qui ont une ligne rayée à leur
11 pantalon ». Donc il y a toujours des mots
12 descriptifs pour décrire les gens.

13 **M. ANDRÉ MOWATT :**

14 En algonquin, on dit (inaudible), mais ça traduit
15 ce qu'elle devient dire, là.

16 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

17 Et je suis toujours frappée de voir que les termes
18 pour décrire les gens ne sont pas péjoratifs parce
19 que les récits qu'on vous fait des agents des
20 affaires indiennes, des... parfois on reconnaît que
21 certaines personnes étaient des personnes bien à
22 l'écoute et autres, mais même quand ils ne les ont
23 pas appréciés du tout, les noms qui leur ont donné
24 ne sont pas péjoratifs et j'ai toujours trouvé ça
25 admirable. Et dès le départ, les relations avec les

1 représentants des forces de police ont été
2 empreintes de tension et d'incompréhension. En
3 fait, je dirais que l'immense majorité des familles
4 que je connais et avec qui j'ai travaillé, ont des
5 récits de mauvaises relations avec les autorités
6 avec toujours des sentiments d'injustice, de
7 discrimination, l'impression aussi d'avoir eu des
8 peines absolument démesurées et des mauvais
9 traitements et parfois, c'est des récits qui
10 peuvent remonter très tôt au vingtième siècle.
11 Donc c'est... je voudrais insister par-là sur le
12 fait que ce ne sont pas des récits qui ont commencé
13 dans les années mille neuf cent soixante-dix
14 (1970), c'est vraiment dès le départ des relations
15 qui n'ont pas été bonnes et bon, par exemple, une
16 des... à cause de certaines clauses de la loi sur
17 les Indiens qui ont perdurés jusqu'en mille neuf
18 cent soixante et onze (1971), les Amérindiens
19 n'avaient pas le droit de consommer de l'alcool et
20 pouvaient encourir des amendes, mais comme
21 généralement, ils ne pouvaient pas payer parce
22 qu'ils n'avaient d'argent et pas de compte en
23 banque, ils étaient carrément mis en prison et
24 parfois des semaines après avoir été dénoncés. Donc
25 il n'y avait pas forcément eu de flagrant délit, il

1 suffisait qu'on rapporte qu'un tel avait bu pour
2 que la Gendarmerie royale du Canada vienne le
3 chercher et le mette en prison. Donc c'est quelque
4 chose qui a profondément marqué les Anicinabek
5 parce que ça a été très tôt d'abord et qu'ils ont
6 perçu ça comme profondément injuste. Ce qui les a
7 frappés aussi, c'est que parfois même le chef a pu
8 être envoyé en prison parce qu'on avait entendu
9 dire qu'il avait pu consommer de l'alcool. Donc
10 personne n'était plus respecté que les autres. Et
11 les gens disaient parfois... ils venaient même avec
12 un avion. Donc ça veut dire quand même qu'il faut
13 mobiliser des moyens importants pour venir chercher
14 quelqu'un pour aller le déplacer pour le mettre en
15 prison et en plus que ça ne servait absolument à
16 rien et les peines de prison pour avoir consommé
17 de l'alcool pouvaient durer jusqu'à un mois et ce
18 qui est énorme. On peut dire aussi que les
19 relations avec la sûreté du Québec et la direction
20 de la protection de la jeunesse n'ont par la suite
21 pas du tout été meilleures, loin de là et dans les
22 communautés anicinabek que je fréquente, il y a un
23 nombre d'histoires qui circulent sur des
24 interventions jugées abusives qui est colossale.
25 J'ai pris un exemple parce que moi, quand on me l'a

1 raconté pour la première fois, je n'y ai pas
2 vraiment prêté attention. Ça me paraissait plus un
3 incident qu'autre chose. Ça s'est passé en mai
4 mille neuf cent soixante-neuf (1969) à Pikogan. Tu
5 connais mieux l'histoire que moi parce que toi, tu
6 y étais contrairement à moi. C'est qu'il y a un
7 orignal qui s'est aventuré dans la communauté et
8 qui a été tué et donc les gens ont commencé à
9 ramasser la viande et là, quatorze (14) policiers
10 provinciaux, un fédéral et plusieurs gardes-chasses
11 sont intervenus dans la communauté armés de
12 carabine en plus de leur révolver pour aller saisir
13 la viande. Quatorze (14) policiers plus un fédéral
14 plus des gardes-chasses, tout ça pour un orignal.
15 C'est énorme et les membres de la communauté ont
16 été profondément marqués par cet incident qui a été
17 relaté par les journaux de l'époque pour lequel ils
18 ont manifesté un grand mécontentement. Le chef de
19 l'époque était allé parler en public parce que ce
20 n'est pas uniquement un simple orignal, c'est...
21 ils ne l'ont pas tué pour le plaisir. Un orignal,
22 c'est... on se sert de tout dans un orignal. On
23 mange absolument tout là-dedans.

24 **M. ANDRÉ MOWATT :**

25 J'étais là quand ça a eu cet incident-là. J'avais

1 quatorze (14) ans à l'époque. Pour bien saisir,
2 pour nous quand un animal se présentait dans la
3 communauté ou en forêt, nos gens disent « ça nous
4 est donné. C'est le créateur qui nous l'envoie ».
5 Ça fait que... étant une communauté, dans une
6 réserve... J'ai dit le mot « réserve », au point de
7 vue nourriture, nos gens avaient beaucoup de
8 difficulté là à arriver pour bien se nourrir. Les
9 allocations, ce n'était pas donné avec de l'argent,
10 c'était des papiers qu'ils donnaient. Puis dans ce
11 temps-là quand ils... ça avait été cet incident-là,
12 il y avait la messe. Les gens se préparaient à
13 aller à la messe puis il y a quelqu'un qui a vu un
14 orignal. Ça fait que là, ils sont allés le tirer,
15 ils sont allés le tuer puis ils l'ont laissé là.
16 Ils ont dit « on va le travailler après la messe ».
17 Ça fait qu'il y a quelqu'un qui doit avoir vu sur
18 le chemin, sur la route, il dit qu'un animal venait
19 d'être tué. C'est là que les policiers sont
20 arrivés, là. Ma mère était enceinte dans ce
21 temps-là, il y a un policier qui l'avait poussé.
22 Ça fait que moi, dans mon... ça m'est resté
23 longtemps, ça. Ça fait que moi, avec les
24 policiers, ce n'était pas très ami, moi, avec eux
25 autres là. Puis en même temps, pour nos gens,

1 c'était juste pour se nourrir. Ils sont dans leur
2 territoire. Ils sont chez eux puis il y a des
3 policiers qui nous empêchent de manger. C'est...
4 un jeune qui voit ça, là, ça le reste marqué, là.
5 Puis l'incident qu'il y a eu, il y a plusieurs gens
6 qui ont été poussés. Moi, je m'en rappelle que ma
7 mère, il y a eu deux (2) chaudières de viande
8 qu'elle voulait ramener chez elle. Il y en a un
9 qui s'est fait enlever, mais elle a réussi à en
10 amener un puis il y a d'autres gens qui couraient
11 pour ne pas être pris par les policiers. Quand tu
12 vois ça quand tu es jeune, c'est... c'est difficile
13 puis ça te reste dans la mémoire. Puis la
14 communauté, il y avait juste un point six kilomètre
15 (1.6 KM). Dans ce temps-là, c'est un mille carré,
16 ça fait que c'est très petit, là. Ça fait qu'aussi
17 il faut comprendre aussi que les lois, nous, quand
18 les... quand on traduit pour désigner des gardes-
19 chasses, nous, on les appelle, si je traduis mot
20 pour mot « le boss des orignaux » parce qu'ils nous
21 interdisaient de chasser l'orignal même en forêt,
22 là. Ça fait que là, nos aînés l'a appelé « le boss
23 des orignaux ». C'était... souvent les noms étaient
24 donnés comme ça de la façon qu'il est, la façon
25 d'être de la personne sans vouloir vraiment

1 l'insulter, là, mais c'était comme ça. Lui, le
2 garde-chasse, il interdisait de chasser l'orignal,
3 ça fait qu'ils l'ont appelé « le boss des
4 originaux » simplement. Ça fait qu'en soixante-neuf
5 (69), j'ai été présent là-dedans dont plusieurs de
6 mon âge doivent s'en rappeler c'est sûr, là.
7 C'était un incident assez difficile à voir.
8 Surtout des gens armés, ça, c'est quelque chose de
9 difficile. Voilà.

10 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

11 Alors j'ai aussi cité cet exemple parce qu'il y a
12 pleins d'occasions pour lesquels dans la vie
13 courante, les Anicinabek vont découvrir l'existence
14 de certaines lois qu'ils ne connaissaient pas et
15 qui leur paraissent profondément arbitraires et qui
16 concerne leur territoire ou leur manière de vivre
17 et qu'ils ne vont... ils apprennent à la dure
18 généralement puisque c'est en se faisant arrêter
19 parfois qu'ils découvrent qu'il y avait tel
20 règlement qui existe. Alors les communautés
21 amérindiennes ont voulu pour ça donc plus
22 d'autonomie dans le maintien de l'ordre public et
23 c'est pour ça qu'en mille neuf cent soixante-treize
24 (1973), il y a un programme fédéral qui a été créé
25 pour créer des contingents autochtones au sein des

1 services de police. Alors, je n'en parlerai pas
2 plus avant, mais pour expliquer un peu le contexte
3 dans lequel ce besoin a surgi puisqu'auparavant,
4 les Anicinabek ne connaissaient pas l'idée d'un
5 service de police, mais qu'il a paru nécessaire
6 d'avoir des services autochtones pour que justement
7 il y ait au moins des personnes qui soient beaucoup
8 plus compréhensives des manières d'être anicinabek
9 et amérindiennes en général pour pouvoir intervenir
10 dans les communautés. Alors j'en viens à mon
11 troisième point qui est de nos jours et je vais ici
12 parler de l'importance, la persistance des
13 traditions juridiques et des codes de conduite,
14 mais également tous les malentendus culturels que
15 je ne pourrai pas tous énumérés parce que d'abord
16 je ne les sûrement connais pas tous, mais il est
17 évident que pour moi, il y a toujours des questions
18 à se poser quand on voit qu'il y a des... des
19 problèmes de conflits avec des personnes en
20 situation d'autorité. Il faut aller voir s'il y a
21 un problème culturel de compréhension derrière.
22 Parfois d'ailleurs, ça aide à beaucoup dédramatiser
23 la situation quand on arrive à comprendre qu'est-ce
24 que la personne en face avait compris et comment
25 elle avait interprété la situation. Alors de nos

1 jours, on n'a plus de chamans pour jeter des sorts
2 et ce n'est pas toujours facile de pouvoir savoir
3 comment juger les délinquants dans les communautés.
4 Vous avez toujours... André le disait tout à
5 l'heure, des réunions de famille qui peuvent avoir
6 lieu ou des conseils d'anciens qui vont se réunir
7 pour essayer de comprendre pourquoi une personne a
8 eu un mauvais comportement. Ça reste toujours une
9 possibilité. L'idée, c'est que dans une communauté,
10 on va essayer au maximum d'aller régler les
11 conflits à l'amiable entre personne, mais il peut
12 arriver aussi qu'on aille devant une cour de
13 justice. Ce n'est pas le choix que préfèrent les
14 gens, mais il peut arriver qu'il y a des moments où
15 comme le... il y a eu tellement d'interventions de
16 l'extérieur dans les communautés que parfois, on...
17 tout ce qui... certaines institutions y ont été
18 détruites à l'intérieur de l'ordre social
19 anicinabek. On va avoir recours à un service
20 extérieur même si on sait très bien que c'est
21 imparfait, même si on ne va pas en être satisfait
22 et outre, mais parce qu'on a besoin que quelqu'un
23 rende la justice et c'est aussi une raison pour
24 laquelle on... moi, je pense qu'il faut que... une
25 meilleure connaissance du système de justice

1 euro-canadien parce que dans certains cas on n'a
2 pas vraiment le choix que d'y avoir recours donc il
3 faut essayer de trouver des meilleures
4 compréhensions de ce qui se passe dans les
5 communautés. Alors, on peut se demander d'abord si
6 la loi anicinaabe existe toujours parce que... moi,
7 je serai assez claire sur le sujet. Moi, il me
8 semble que oui parce que les valeurs qui fondaient
9 les codes de conduite des Anicinabek existent
10 toujours, mais les gens n'y pensent pas forcément
11 comme étant la loi. Le terme « loi » en français
12 quand vous en parlez dans une communauté, les gens
13 vont penser « tribunaux des blancs », code civil,
14 choses de l'extérieur ou code pénal. Ils vont
15 l'associer à quoi ce terme-là? À la punition, à la
16 coercition, à la force, à la contrainte. Jamais
17 ils ne vont l'associer à la restauration de l'ordre
18 et donc ils savent très bien que ça va à l'encontre
19 de leur manière de voir les choses. Parfois
20 d'ailleurs, c'est un terme qui est de plus en plus
21 utilisé de nos jours, c'est le terme de
22 « guérison ». Ils savent pertinemment que s'ils
23 passent par le système de justice euro-canadien,
24 ils ne vont pas en sortir guéri. La guérison,
25 c'est à l'intérieur de la communauté qu'ils vont

1 peut-être la trouver, mais ce n'est certainement
2 pas cette scène de justice euro-canadien ce qu'ils
3 trouvent dommage d'ailleurs parce que s'il y a eu
4 plus de possibilités à travers ce système,
5 d'arriver à la restauration de l'ordre, à la
6 réparation, il y aurait peut-être moins de conflits
7 avec ce système-là. Vous avez également des
8 punitions traditionnelles qui existent encore,
9 hein? Comme justement cette... être mis en
10 situation de devoir réparer, de... également, le
11 fait d'être en face à la réprobation publique où on
12 vous fait savoir que ce n'est pas bien ce que tu as
13 fait là, on ne va pas te le dire en face, mais on
14 te le fait comprendre. Donc c'est une manière
15 aussi de voir et c'est très... ça se voit
16 particulièrement ici sur les territoires en forêt
17 où les règles et l'autorité des aînés sont très
18 importantes. Alors si les aînés sont... vous
19 disent souvent qu'ils ne sont plus aussi écoutés
20 qu'ils le devraient et que les gens ne se rendent
21 pas plus forcément compte aujourd'hui de tous les
22 enseignements qu'ils ont à dispenser, mais c'est
23 aussi parce qu'ils ont été mis à l'écart par les
24 systèmes de justice et quand je parle de système de
25 justice c'est beaucoup plus large. Je pense aussi

1 à la DPJ. Je pense aussi, enfin dans toutes les
2 institutions où il y a une possibilité de
3 contraintes, ces institutions-là n'ont jamais...
4 n'ont pas recours aux aînés en général, ce qui est
5 un problème ou alors ils vont instituer des rôles
6 d'aînés qui ne conviennent forcément à tout le
7 monde parce que comme je vous disais tout à
8 l'heure, dans une communauté, vous n'allez pas voir
9 n'importe quel aîné. Vous allez voir certaines
10 personnes en particulier parce que vous leur faites
11 confiance, parce que c'est des membres de votre
12 famille et aller voir quelqu'un que vous ne
13 connaissez absolument pas, ça ne se fait pas
14 forcément très bien. Il y a également des problèmes
15 parfois de traduction. Il y a des problèmes de
16 malentendus culturels qui se posent quand les
17 Anicinabek se voient obligés de traduire en
18 français des concepts qui n'ont absolument pas le
19 même sens dans leur langue. Moi, je me suis
20 intéressée à un mot tout bête. J'ai posé la
21 question plusieurs fois sans... puis comme je
22 n'arrive pas à trouver des fils conducteurs, je
23 n'ai pas... je n'ai pas encore élaboré sur le
24 sujet, mais je me suis intéressée au mot
25 « coupable ». Je voulais savoir comment on disait

1 en algonquin, « coupable », et l'anicinabek
2 (inaudible), la langue algonquine comprend des
3 termes qui veut dire le tort, la faute, commettre
4 une faute, avoir des regrets, savoir qu'il va y
5 avoir des conséquences. Il y a ça dans le
6 vocabulaire, mais selon la façon dont vous allez
7 poser la question, les termes « est-ce que tu es
8 coupable? » vont pouvoir dire parfois « est-ce que
9 tu as commis cette acte? » Et là, on n'a pas du
10 tout le même sens parce que les gens vont répondre
11 parfois « bien oui, j'ai commis cet acte », mais ça
12 ne veut pas dire qu'ils se sentent coupables. Donc
13 il peut y avoir des malentendus par le fait qu'en
14 plus, si on applique la règle du code de conduite
15 d'être honnête et de dire la vérité, on va vous
16 dire « oui, je l'ai fait », mais reconnaître qu'on
17 a commis un acte, ça ne rend pas forcément l'idée
18 que l'acte en question était répréhensible et
19 condamnabile. Donc dans d'autres cas, on va vous
20 dire « j'ai commis un acte qui a eu des
21 conséquences et je le regrette », mais ce n'est pas
22 du tout la même chose, enfin, il n'y a pas un seul
23 terme qui va être appliqué pour dire « coupable ».
24 De la même façon, la notion de pardon est très
25 difficile à traduire telle quelle. J'ai souvent

1 posé la question aussi parce que je me suis
2 beaucoup intéressée aux religieux et notamment à
3 l'influence des missionnaires catholiques. Et bien
4 là aussi, il faut un contexte parce que vous pouvez
5 avoir cinq (5) ou six (6) réponses différentes en
6 anishinaabe (inaudible) au minimum puis là, tu me
7 corrigeras si je dis des bêtises, mais la notion de
8 pardon, en tout cas en français implique en
9 général, la rémission d'une faute et la
10 renonciation à la vengeance, mais la traduction ne
11 va pas du tout être la même selon que la personne
12 coupable va trouver une façon de racheter sa faute
13 ou si elle se fait infliger par quelqu'un d'autre,
14 une sentence qu'elle va ensuite subir. Donc si en
15 fait, vous lui dites... si vous lui infligez une
16 sentence, le terme pour traduire l'idée de pardon
17 ne sera pas le même parce que si on enfreint une
18 règle, la règle non-interférence, donc si vous
19 prescrivez quelque chose, le terme... le terme
20 pardon ne sera pas du tout traduit de la même
21 manière. On a un terme pour ça, mais en
22 anishinaabe (inaudible), ça ne marche pas comme ça.

23 **M. ANDRÉ MOWATT :**

24 Juste pour essayer de traduire le mot « coupable »,
25 c'est assez difficile parce que nous, on va dire

1 (inaudible), « il a commis une faute ». O.K? Mais
2 de là à dire « coupable », je ne vois pas de terme
3 pour dire coupable. Chez nous, c'est toujours
4 essayer de... comme je vous l'ai dit au début,
5 d'harmoniser la relation avec la personne qui a été
6 mis en faute ou encore... même dans une... notre
7 communauté encore aujourd'hui, si on sait qu'une
8 personne a été coupable d'une infraction grave,
9 c'est sûr que pendant un certain temps, il ne sera
10 pas... il ne sera pas engagé à travailler pendant
11 un certain temps dans le milieu, là. Il est comme
12 un peu tassé, là, mais après quelques années même
13 s'il est dans la communauté, on va le faire
14 travailler, là, mais peut-être pas dans le domaine
15 où il a commis une faute, là. Il n'y a pas le mot
16 « pardon » dans le terme en algonquin direct, là,
17 mais c'est d'essayer d'aider cette personne-là à
18 reprendre une meilleure vie, là. C'est... on
19 n'essaie pas de... je vais un peu dans mon langage,
20 là, « de le caler », là, de le mettre.... s'il
21 essaie de vivre bien avec sa personne. C'est sûr
22 qu'avec certaines personnes, c'est... c'est très
23 difficile de compréhension. Comme je vous l'ai dit
24 au début, les pensionnats nous ont enlevé beaucoup,
25 là. La transmission de beaucoup de choses, des

1 connaissances avec les personnes âgées, avec les...
2 ce que Marie-Pierre a dit dans ses documents, c'est
3 surtout beaucoup pas avec les aînés, mais
4 aujourd'hui, c'est sûr qu'il y a beaucoup de
5 changements. On vit à l'an deux mille (2000), là.
6 Il y a des associations aussi qui perturbent, qui
7 restent là encore, mais il y a des traditions aussi
8 souvent, ils sont encore là. Moi, les gens dans la
9 soixante (60), cinquante (50) et soixante (60), ils
10 l'ont encore ça. Ils sont capables de parler la
11 langue, ça fait que la transmission a été faite,
12 mais à partir de certaines... je dirais des jeunes
13 peut-être de trente (30) ans en bas, ils ne parlent
14 plus la langue carrément puis ils connaissent peu
15 du mode de vie des connaissances de nos anciens.
16 C'est ça qui est difficile à essayer de faire
17 comprendre toutes les traditions puis les... ce que
18 nous faisaient nos parents. Moi, j'accuse beaucoup
19 les pensionnats quand ça a été des connaissances.
20 Ça n'a pas été transmis vraiment, là. Moi, quand je
21 suis allé aux pensionnats comme j'ai dit trois (3)
22 ans, il y a des termes que je ne connaissais pas
23 des mots algonquins. Il y a fallu que je réapprenne
24 avec les personnes plus âgées que moi puis il a
25 fallu que j'aïlle dans le bois avec ces gens-là. Il

1 a fallu que j'aïlle en forêt pour connaître les...
2 certaines coutumes, certaines choses puis encore
3 aujourd'hui, j'en apprends encore. C'est très
4 difficile quand même d'essayer de comprendre nos
5 aînés. C'est sûr que la façon... mais il y a des
6 termes aussi en algonquin que je ne comprends pas,
7 là. Je dirais peut-être je sais le trois quarts des
8 connaissances des mots algonquins. Ça fait qu'avec
9 les règlements, vous, vous appelez ça « juridiques
10 », mais il n'y a pas de terme dans notre langue
11 « juridique », là? O.K. Nous, (inaudible), c'est ça
12 qu'ils vont te dire, mais de là à traduire des mots
13 juridiques, c'est difficile de vraiment traduire
14 mot pour mot, là puis c'est ce que je voulais faire
15 comprendre aux gens que les termes aussi sont
16 difficiles à essayer d'expliquer vraiment à nos
17 aînés, là.

18 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

19 Une chose aussi, c'est quand je parlais du fait
20 qu'on a parfois besoin des cours de justice pour se
21 faire entendre, celles-ci parce que quand vous...
22 en tout cas, moi quand je suis venue au monde, j'ai
23 appris assez vite qu'il y a un certain nombre de
24 choses que je n'ai pas le droit de faire, mais je
25 ne suis pas une juriste née. Bon, je sais qu'il ne

1 faut pas que... en fait, il faut que je respecte le
2 Code de la route quand je conduis, qu'il ne faut
3 pas que je tue quelqu'un et que... voilà sinon je
4 serais punie. Il ne faut pas que je vole, et
5 cetera, mais donc c'est des choses assez banales,
6 mais globalement, je peux tout à fait fonctionner
7 dans la société dans laquelle je vis sans être une
8 juriste. Quand vous venez au monde Amérindien, vous
9 devez très vite acquérir une connaissance de la
10 loi, des lois qui vous concernent parce que sinon
11 vous allez de toute façon les apprendre d'une
12 manière ou d'une autre et c'est très difficile
13 parce que ces lois n'ont pas été créées par les
14 Anicinabek et je suis toujours frappée de voir à
15 quel point on peut rencontrer du monde qui a
16 développé une expertise par la force des choses sur
17 les règlements de chasse, sur la loi sur les
18 Indiens, sur les règlements municipaux. Parfois
19 c'est parce que vous allez parcourir le territoire
20 et vous vous faites arrêter puis là, vous apprenez
21 que vous avez un règlement de la MRC qui vous
22 interdit de prendre ce chemin-là parce qu'il
23 appartient à telle juridiction et que donc vous
24 n'avez pas le droit d'y aller et puis là vous dites
25 « mais c'est mon territoire, là. Je n'ai jamais

1 donné mon consentement pour quoi que ce soit. D'où
2 ça sort ce règlement-là? » Donc vous l'apprenez par
3 la force des choses et moi-même au départ, je ne
4 suis pas du tout spécialiste d'anthropologie
5 juridique et j'ai été obligée de m'y mettre à la
6 loi sur les Indiens, à la compréhension de traité
7 de Jay et dans un paquet de choses comme ça qui
8 concernent le droit. Ce n'était pas forcément ce
9 qui m'intéressait au départ, mais je n'avais pas le
10 choix. Pourquoi? Parce que ça a un impact dans la
11 vie de tous les jours sur les gens les communautés,
12 sur à la fois des petites choses et des grandes
13 choses. Ça peut être aussi bien parce qu'un membre
14 de votre famille n'a pas eu de numéro de bande et
15 vous ne savez pas trop pourquoi. Du coup, ses
16 enfants ne peuvent pas être reconnus, alors il
17 faut... bien parce qu'on se rend compte qu'à un
18 moment donné, ils n'ont pas été déclarés à la bonne
19 personne puis là, ça implique telle affaire et
20 telle affaire et telle affaire puis là, vous
21 apprenez, vous devez connaître les différents
22 amendements parce qu'à ce moment-là peut-être que
23 vous allez pouvoir le faire reconnaître, mais au
24 départ, moi, je n'ai jamais eu besoin de ce genre
25 de choses pour savoir qui j'étais sauf que là,

1 c'est une identité qui est définie par quelqu'un
2 d'autre et des règlements qui sont faits par
3 d'autres personnes et des lois qui ont été faites
4 par d'autres personnes et avec des sentences qui ne
5 sont pas appropriées aux manières de penser. Donc
6 vraiment, on est dans des systèmes où on se
7 retrouve à devoir tout apprendre assez vite et où
8 le moyen de se faire entendre parfois, c'est de
9 contester et d'aller en cour soi-même pour
10 retourner quelque part le système contre lui-même.
11 Alors, ce n'est pas forcément facile. En plus, il
12 faut avoir des finances pour aller en cour et donc
13 on se retrouve à essayer de pouvoir de façon tout à
14 fait pragmatique parler par l'entremise du système
15 pour se faire comprendre par le système. Et c'est
16 toujours frappant de constater à quel point on est
17 aussi dans une règle d'évitement des conflits qui
18 est très traditionnelle. C'est qu'en fait, ce qu'on
19 aimerait bien profondément, c'est pouvoir remettre
20 en question l'origine des tribunaux et autres, mais
21 on prend les choses comme elles sont et on va
22 passer par lui pour arriver à le faire comprendre.
23 Et ça, ce n'est pas du tout une manière d'être
24 colonisé soi-même si je peux dire. C'est une
25 manière de continuer à être Anishinaabe pour

1 essayer de faire comprendre qui on est. Alors
2 ça... ça change peut-être un peu la vision qu'on
3 peut avoir. Moi, quand j'entends parfois des gens
4 qui disent « mais en fait, tout ça, c'est des
5 manifestations de la *culturation* juridique », je
6 dis « han-han ». Ça dépend, là, si vous allez
7 regarder de plus près comment les personnes
8 fonctionnent, comment elles voient, comment elles
9 se voient elles-mêmes, comment elles comprennent le
10 monde, bien, vous vous apercevez que votre
11 interprétation parfois elle peut être beaucoup trop
12 rapide. C'est parce que si vous n'avez pas compris
13 les codes de conduite qu'il y a derrière, là
14 encore, vous allez tomber dans la mauvaise
15 interprétation et aller se dire « tu sais, oui,
16 mais maintenant, ils pensent comme nous autres ».
17 Non, non, non. En fait, ils utilisent le système
18 pour nous faire comprendre quelque chose. Alors je
19 vais terminer ici parce qu'après, j'imagine qu'il
20 pourrait avoir des questions, mais par quelques
21 recommandations qui me semblent importantes de
22 donner à la suite de ce que je viens de dire,
23 c'est... il me semble extrêmement important de
24 participer, à restituer aux communautés et aux
25 Anicinabek en général leur propre récit, leur

1 propre histoire qu'ils ont... des systèmes comme le
2 pensionnat, par exemple, a brisé en leur faisant
3 apprendre d'autres versions et où ils n'ont pas
4 forcément eu accès à ça et je pense qu'il est
5 également... tout le monde doit participer à ce
6 qu'eux-mêmes aient accès à ces récits-là et que ces
7 récits soient connus également. Donc il y a une
8 partie, je dirais, de restitution de l'histoire des
9 Anicinabek aux Anicinabek leur permettre, par
10 exemple, aussi d'y avoir accès à l'école, pour
11 qu'ils puissent eux-mêmes... moi, je suis toujours
12 frappée de voir que parfois j'apprends des choses
13 et je me rends compte qu'en fait, il y a des jeunes
14 même dans la communauté qui ne savent pas ce que
15 moi j'ai appris par d'autres parce qu'ils n'y ont
16 pas eu accès eux-mêmes. Moi, c'est mon travail,
17 c'est mon boulot. Je fais de la recherche, mais
18 les premiers qui devraient avoir le droit d'avoir
19 accès à ça, c'est les Anicinabek eux-mêmes.
20 Également très important, sensibiliser aux réalités
21 autochtones, les personnes qui sont en lien dans
22 les institutions pour éviter de poser des jugements
23 hâtifs et comme... bien sûr, je ne m'attends pas à
24 ce que tout le monde, enfin, bon, si vous voulez
25 venir faire un programme en études autochtones, je

1 suis tout à fait ravie, mais l'important, c'est
2 qu'ils puissent s'adresser aux membres des
3 communautés autochtones pour avoir accès à ces
4 expertises-là, à cette sensibilisation-là. Une
5 chose que j'ai comprise depuis longtemps chez les
6 Anicinabek, c'est qu'eux, ils connaissent beaucoup
7 mieux les allochtones que le contraire. Ils savent
8 très bien la plupart du temps comment on
9 fonctionne, mais le contraire n'est pas du tout
10 évident et donc ils savent aussi nous enseigner
11 très bien comment mieux comprendre leurs propres
12 réalités. Donc cette sensibilisation aux réalités
13 autochtones, elle doit être faite vraiment en
14 consultation et avec les communautés autochtones.
15 Je serais aussi très en faveur pour ma part de
16 favoriser les démarches de réparation. Si on veut
17 vraiment respecter les traditions que j'appelle ici
18 « juridiques » à défaut d'un meilleur terme parce
19 que comme disait... je me suis aussi intéressée au
20 mot « justice » puis là, j'ai comme tellement de
21 réponses possibles qu'on s'aperçoit que c'est un
22 concept qui n'est pas vraiment le même en
23 algonquin, mais favoriser les démarches de
24 réparation pour mieux respecter les manières de
25 penser des gens et pour que ça ait beaucoup plus

1 d'effets. Comme disait André, les personnes qui
2 sont... qui sont envoyées en prison ou qui en tout
3 cas ont des sentences n'ont pas forcément
4 l'impression d'avoir réparé et cette absence de
5 réparation pose un énorme problème dans la
6 communauté. J'ai été frappé de voir qu'en
7 travaillant par exemple sur des questions de
8 violence conjugale, j'avais des femmes qui me
9 disaient bien « tu sais, pourquoi tu me parles qu'à
10 moi? Il faut aussi parler à chum parce que moi...
11 bien moi, je peux bien te raconter ça, mais si lui
12 on ne l'aide pas, ça ne sert à rien ce que tu
13 fais ». Donc ça me frappait parce que quand on
14 regarde le problème, il faut le regarder dans son
15 entier. Ce n'est pas uniquement la femme, là,
16 qu'il faut prendre en compte. C'est le couple lui-
17 même puisque le problème vient du couple donc il y
18 avait un souci de s'intéresser aussi à ce que moi
19 je considérais comme l'agresseur. Elle dit « non,
20 non, ce n'est pas l'agresseur. C'est nos chums ».
21 Tu sais, c'est... ça fait partie de ça donc...
22 c'est inclure toutes les personnes concernées dans
23 la discussion. Ce n'est pas uniquement la personne
24 qui a été lésée et que la personne éventuellement
25 en cause participe à déterminer sa propre sentence

1 serait une manière de respecter beaucoup mieux les
2 manières de voir anicinabek. Les traditions sont
3 extrêmement importantes pour participer à restaurer
4 l'ordre social. C'est difficile à démontrer de
5 façon scientifique, mais il y a eu beaucoup de
6 recherches qui le disent. Une personne qui a eu
7 accès à ces traditions, qui les a réappprises par
8 exemple, on sait très bien que ça participe à
9 favoriser une meilleure harmonie dans les
10 communautés, que ça fait diminuer les taux de
11 problèmes qui sont... qui tombent sous le coup de
12 la loi, que ça contribue à la restauration d'un
13 mieux-être et d'une fierté identitaire. Ça m'a
14 frappé de constater parfois qu'en travaillant avec
15 des jeunes, ils me disaient en me parlant « ça ne
16 fait pas longtemps qu'on apprend à être fiers de
17 qui nous sommes. C'est nouveau pour nous d'être
18 fiers de qui on est » et même, ils ont souvent eu
19 des parents surtout ceux qui sont passés par les
20 pensionnats qui n'étaient pas fiers du tout de ce
21 qu'ils étaient puisqu'ils avaient appris à ne
22 pas... à avoir honte de qui ils étaient. Il
23 fallait qu'ils rentrent... qu'ils deviennent
24 pareils à des allochtones et ils ont transmis cette
25 idée-là à leurs enfants et c'est tout un travail

1 qu'il y a dans les communautés de restauration de
2 la fierté identitaire, réapprendre à être fier de
3 qui on est. Quand on est fier de qui on est, on
4 commet beaucoup moins de bêtises parce qu'on a
5 beaucoup moins besoin de se chercher. Il y a une
6 expression que j'ai très souvent entendue dans les
7 communautés. C'est « si tu ne sais pas qui tu es,
8 si tu ne sais pas d'où tu viens, tu ne sais pas où
9 tu vas ». Donc c'est vraiment apprendre à se
10 reconnecter avec ses racines, apprendre à connaître
11 sa propre histoire, l'histoire de sa famille,
12 l'histoire de son territoire, où est le territoire,
13 y aller qui fait diminuer les taux de problèmes
14 dans les communautés. Et là, je ne plaide pas
15 uniquement pour la culture parce que c'est ça qui
16 m'intéresse dans la vie, c'est parce que ça
17 fonctionne vraiment et c'est... c'est largement
18 démonstré par... et pas uniquement par une
19 spécialité scientifique en général, mais par toute
20 une communauté de recherche. Et puis je dirais
21 également à ne pas hésiter à considérer que le
22 territoire est un lieu de justice. Séparer les gens
23 de leur territoire, c'est véritablement les
24 déraciner. Une chose qu'on me disait avant que
25 j'aie pour la première fois en forêt avec... dans

1 des camps de chasse avec des familles, c'était « tu
2 sais quand on est dans un...quand on est en forêt,
3 on n'est pas pareils. On est plus heureux. On est
4 mieux ». Alors, je ne sais pas. La première fois
5 que je m'y attendais, je ne sais pas trop ce que je
6 m'attendais à voir, mais comme une espèce de
7 transformation à vue d'œil de tout le monde va être
8 mieux, là, mais c'est vrai c'est comme tu arrives
9 sur le territoire, il y a des mots qu'on n'utilise
10 jamais dans la communauté qu'on va entendre de la
11 langue. Il y a une ambiance qui est complètement
12 différente, le sens du temps n'est pas le même.
13 C'est comme les gens vous disent « c'est la vraie
14 vie, le territoire » et c'est rarissime qu'il y ait
15 des problèmes, de conflits entre personnes sur le
16 territoire et souvent d'ailleurs quand il va y
17 avoir des conflits dans les familles, on va aller
18 sur le territoire pour aller régler le problème.
19 Et on ne va pas forcément le régler avec beaucoup
20 de paroles, hein? Parfois on va le régler en
21 faisant des choses ensemble. On va agir, on va
22 reproduire, on va montrer. Alors, ce n'est pas
23 forcément à travers le discours qu'il va pouvoir y
24 avoir quelque chose, c'est à travers la
25 transmission de savoir. Même si ça peut paraître

1 parfois des savoirs qui ne vont pas être super
2 importants dans la vie, le fait d'avoir appris
3 quelque chose de sa propre culture peut amener
4 parfois à dénouer des conflits de manière que
5 personnellement, j'ai trouvé spectaculaire. Alors
6 je dirais que le territoire, c'est... c'est plus
7 qu'un lieu de justice, c'est le lieu de la vie.
8 C'est le lieu où on va pouvoir parler vraiment de
9 qui on est et être qui on est, bien, c'est se
10 restaurer soi-même aussi.

11 **M. ANDRÉ MOWATT :**

12 C'est vrai ce que Marie-Pierre dit. Quand nous, on
13 va dans le bois, on retrouve nos racines. C'est
14 toute notre histoire qui est là. Quand je vais dans
15 le bois, je me promène où j'ai grandi. Vaguement,
16 je me rappelle des lieux. J'avais à peu près...
17 c'était à sept (7) ans qu'on m'a amené aux
18 pensionnats, mais entre cinq (5) et six (6) ans,
19 six (6) ans je dirais plus, je m'en rappelle de ce
20 qui se passait de... j'étais allé même voir le
21 premier... le premier campement que mon père avait
22 fait. Il y a encore le plancher tout pourri, là,
23 mais tous les souvenirs, je me sens moi-même
24 vraiment. C'est la même chose pour tout le monde,
25 je dirais. Quelqu'un qui est en dépression ou

1 quelque chose de même, qui s'en va se promener dans
2 le bois, ça va atténuer ses choses. La forêt nous
3 apporte beaucoup, mais chez nous, c'est encore plus
4 parce que c'est nos souvenirs d'enfance. C'est le
5 lieu où la famille a grandi. Si on nous coupe de
6 ça, on n'est plus rien, là. Ça fait qu'en étant...
7 moi, j'ai beaucoup de difficulté avec le mot
8 « réserve », « réserve de Pikogan ». Moi, je ne le
9 prononce pas. On peut dire « communauté de
10 Pikogan » O.K. Au début, c'était un lieu où on
11 était placés pour être séparés du reste des gens
12 qui vivent au Canada, mais quand tu apprends des
13 choses plus... à mesure, c'est quoi la vraie
14 histoire de ce qui s'est passé, c'est enrageant en
15 moi, mais en connaissant beaucoup mieux ma langue,
16 mes traditions, là, j'ai une autre façon de penser.
17 Là, je suis moi. Je suis chez moi. Quand je suis
18 sorti du pensionnat, je me... demandé qui je suis
19 moi, là, là par rapport à... oui, je suis un
20 Anicinabek, mais c'est quoi être un Anicinabek
21 aujourd'hui? Il y a beaucoup de mots que je ne
22 connaissais pas dans ma langue comme au début que
23 je vous ai dit, expliqué. Je suis allée voir des
24 personnes qui parlaient beaucoup la langue. Ils
25 m'ont appris beaucoup par rapport au... comment

1 nommer les arbres. Je ne savais même pas comment
2 dire... comment prononcer les quatre (4) coins
3 cardinaux en algonquin. Il a fallu que des aînés
4 me l'apprennent puis les termes aussi, beaucoup,
5 beaucoup de mots. Eux, ils m'ont encouragé beaucoup
6 à apprendre des mots en algonquin. Aujourd'hui, je
7 suis capable de parler beaucoup ma langue. Par
8 rapport à aux aînés, je suis capable de discuter
9 avec eux autres alors quand je suis sorti du
10 pensionnat, j'avais pas mal de difficulté à parler
11 ma langue. Et aussi quand on revient à notre... un
12 exemple, le pow-wow. Moi, j'ai vu des jeunes où des
13 larmes coulaient dans leurs yeux quand il faisait
14 partie des danses traditionnelles. Ça leur donnait
15 une grande fierté. Les jeunes, ils sont plus
16 confiants envers eux autres même puis ils ont...
17 ils vont plus loin aussi aux études, mais quand les
18 jeunes ne connaissent pas vraiment... quand on leur
19 enlève c'est qui ils sont, c'est là que les
20 problèmes persistent, là. Puis aussi souvent, quand
21 ils s'en vont dans le bois avec leur famille, ils
22 apprennent leur territoire, ils apprennent le nom
23 des rivières dans leur langue. Tout, tout est là
24 pour nous, là. Notre histoire est là. Il y en a qui
25 disent « vous n'avez pas d'histoire », mais non.

1 Nous, nos histoires, c'est les arbres, c'est la
2 rivière. Quand on les nomme, l'histoire est là. Un
3 exemple, juste un rapide on va le nommer par un
4 nom. À partir de l'histoire du nom de ce
5 rapide-là, il y a beaucoup d'histoires qui vont
6 sortir, là. Ça fait que c'est beaucoup ça que ça...
7 peut atténuer aussi le fait de ne pas se connaître,
8 là. Puis si moi, je veux parler des relations
9 publiques qu'on a avec des fois, j'étais allé... ça
10 ne fait pas longtemps, je suis allé dans un garage
11 juste pour changer ma vitre d'en-avant de l'auto,
12 là. Il y a un gars qui se présente puis il y a une
13 autre dame qui est là, là. J'étais déjà là, moi,
14 j'avais déjà réservé. C'était pour une heure
15 (1 h 00) puis la dame arrive... le gars dit « on va
16 passer la dame avant ». Ça fait que là, c'est
17 frustrant ça, mais une chance qu'il y avait son
18 patron. C'était un gars de... un mécanicien. Son
19 patron lui a dit « non, non, non, non. C'est lui
20 qui passe en premier parce qu'il avait déjà
21 réservé ». Ça a resté de même. C'est pour ça...
22 les gens ne nous connaissent pas. C'est ça le
23 problème. S'il y avait des gens qu'ils forment
24 pour parler de nous... moi, je donne des
25 conférences c'est sûr dans certaines écoles puis je

1 remarque que beaucoup, beaucoup de jeunes ne nous
2 connaissent pas puis il y a même des gens qui nous
3 demandent « d'où vous venez? ». Vous voyez comment
4 que c'est loin, tellement qu'ils ont peu de
5 connaissances de nous, mais nous, ça fait longtemps
6 qu'on est ici. Quelqu'un qui me demande d'où je
7 viens... j'ai toujours été ici. Ma famille a
8 toujours été ici. Mon peuple a toujours été ici.
9 Ça fait que c'est de l'avant... l'éducation qui
10 manque beaucoup des gens pour nous connaître. Il
11 faudrait que dans chaque... je ne sais pas, moi,
12 dans chaque secteur, des gens apprennent un peu de
13 notre histoire, qu'ils invitent des anthropologues
14 ou des gens comme monsieur Bouchard. Il en fait
15 déjà, il parle beaucoup de l'histoire de ce qui
16 s'est passé. Ça, ça aiderait. C'est tout ce que
17 j'ai à dire pour le moment.

18 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

19 J'ai mis une autre diapo, mais... ce n'est pas
20 grave. Donc peut-être qu'on va... moi, j'ai... je
21 suggère peut-être une petite...

22 **M. ANDRÉ MOWATT :**

23 Pause?

24 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

25 Pause.

1 **M. ANDRÉ MOWATT :**

2 Oui.

3 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

4 Puissent peut-être poser des questions après.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bon. Peut-être qu'on pourrait prendre... j'imagine
7 que vous allez avoir des questions?

8 **MME ÈVE LAHOUN :**

9 Oui, j'aurais quelques questions en effet, mais...

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Peut-être qu'on pourrait prendre... je sais que
12 vous avez une conférence à midi (12 h 00).

13 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

14 Midi et demi (12 h 30).

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Midi et demi (12 h 30) à l'Université du Québec.
17 Alors, je ne voudrais pas... mais on pourrait
18 peut-être prendre une dizaine de minutes. Ensuite,
19 s'il y a des questions ou s'il y a des choses que
20 vous aimeriez ajouter parce que... écoutez, c'est
21 intéressant. En moins de deux heures (2 h 00),
22 vous avez exposé des choses que l'ensemble des gens
23 au Québec devrait connaître. Quand vous parlez de
24 l'éducation, c'est d'une importance capitale et
25 l'éducation ou les connaissances des réalités

1 autochtones venant de gens qui travaillent avec les
2 autochtones et des autochtones eux-mêmes. Dans le
3 fond ce qu'on apprend assez rapidement et qu'on
4 s'est fait dire à plusieurs reprises à la
5 commission, c'est qu'il ne faut pas faire pour des
6 Autochtones, il faut faire avec. Ça va beaucoup
7 mieux. Alors on prend quelques minutes, ensuite on
8 passe aux questions, hein? Si vous avez des choses
9 à ajouter, ça va nous...

10 **LA GREFFIÈRE :**

11 La commission suspend pour dix (10) minutes.

12 SUSPENSION

13 -----

14 REPRISE

15 **LA GREFFIÈRE :**

16 La commission reprend.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors bonjour. Alors, nous avons... après la pause,
19 avant de passer aux questions peut-être si madame
20 Bousquet ou monsieur Mowatt *auraient* des choses que
21 vous aimeriez ajouter avant qu'on passe aux
22 questions? Est-ce qu'il y a des...

23 **M. ANDRÉ MOWATT :**

24 Non.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Non. Ça va? Pas de questions? Ça va? Alors...

2 **MME ÈVE LAHOUL :**

3 Merci Monsieur le Commissaire. D'abord, j'aimerais
4 vous remercier pour votre présence. On a pu
5 entendre des choses très intéressantes aujourd'hui.
6 Donc si vous me permettez, j'aurais deux (2)
7 questions. La première, j'aimerais revenir un peu
8 sur la notion de faute que vous avez abordée et je
9 m'excuse, ça va être une question un peu plus de
10 juristes que d'anthropologues ici. Vous avez parlé
11 des... un peu des règles implicites de conduite, de
12 la notion de responsabilisation, d'apprentissage
13 par soi-même dans un continuum de réparation puis
14 en vous entendant, je trouvais que ça... que
15 c'était un peu une philosophie qui allait à
16 l'encontre de notre système de justice pénale qui
17 est un système beaucoup plus punitif, beaucoup plus
18 axé sur la culpabilisation. J'aimerais vous
19 entendre sur les pistes de solutions, les
20 stratégies que vous voyez qui pourraient être
21 développées pour réconcilier un peu ces deux (2)
22 approches dans un contexte où il y a des choses qui
23 ont déjà été développées. Tu sais, quand on parle
24 de programme de justice communautaire, il y a des
25 comités de justice dans les communautés qui

1 existent, mais quand on lit les objectifs du
2 Ministère de la Justice, on voit qu'on vise à
3 intégrer, à refléter les valeurs autochtones dans
4 le système canadien. Est-ce que c'est suffisant?
5 Est-ce que c'est souhaitable? Est-ce que... comment
6 on réconcilie ces deux (2)... ces deux (2)
7 paradigmes différents?

8 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

9 Je ne prétends pas avoir la solution. Je pense
10 qu'il va peut-être se... probablement falloir faire
11 des essais et erreurs avant de trouver peut-être
12 des compromis acceptables. Ce qu'il faudrait
13 éviter en tout cas pour qu'on ait une chance que ça
14 fonctionne, c'est d'avoir l'idée qu'on va intégrer
15 les valeurs autochtones dans le système parce que
16 le système, il va rester le système. C'est plutôt
17 qu'on essaie de trouver quelque chose qui soit à
18 mi-chemin et qui soit plus respectueux des points
19 de vue autochtones parce que si c'est juste une
20 couleur autochtone pour que ça satisfasse les gens,
21 ça ne peut pas fonctionner. On a des systèmes qui
22 sont fondés sur des idées profondément différentes
23 de ce que c'est la justice et ça veut dire qu'il
24 faut totalement impliquer la partie autochtone dans
25 les discussions, mais on ne pourra pas trouver une

1 solution qui va marcher pour tout le monde. Je
2 pense qu'il faut être créatif et penser aussi qu'il
3 y a des différences entre les communautés et qu'on
4 ne pourra pas appliquer quelque chose de
5 généralisable. La seule chose qui peut être
6 généralisable, c'est probablement à mon sens,
7 l'idée de consultation et de participation pleine
8 et entière. Si une collaboration ne se fait que de
9 façon superficielle, ce n'est pas une vraie
10 collaboration. Donc il faut vraiment réfléchir à
11 quelque chose de plus profond, mais surtout aussi
12 qu'il y ait une application pratique dans les
13 communautés parce que les cas qui arrivent sont des
14 cas pratiques et donc là, on ne peut pas déterminer
15 un espère de code. Chez les Anicinabek, ça ne
16 fonctionne pas avec des codes. Ça va être selon le
17 contexte alors si on veut respecter ça, on ne va
18 pouvoir mettre par écrit, tu sais quand il se passe
19 telle affaire, on va faire telle chose, et cetera.
20 Sinon on reproduit encore une fois un système
21 prescriptif qui ne fonctionnera pas.

22 **M. ANDRÉ MOWATT :**

23 Je suis un peu d'accord avec Marie-Pierre parce que
24 souvent quand on dit « on va réparer
25 les relations», il faut aller plus approfondi.

1 C'est comme j'ai dit tout à l'heure, c'est de
2 l'éducation qui est le meilleur point de départ sur
3 ça, dans les écoles ou avec les gens qui sont...
4 qui sont dans le service public. Exemple, je dis ça
5 comme ça, les gens qui travaillent en milieu
6 policier ou les enseignants. À partir de là, on
7 peut, en nous connaissant notre histoire, les gens
8 quand ils connaissent notre histoire, ils sont un
9 peu plus réceptifs à nous, là puis essayer aussi
10 vraiment comme Marie-Pier le dit des consultations
11 en discutant avec nos gens, là qui sont dans le
12 milieu culturel ou la langue avec ces gens-là ou
13 encore c'est sûr qu'avec les aînés, tu suis des
14 plus... quand je dis, moi, des aînés, c'est ceux
15 qui ont vécu dans le bois, là. Il y a des nouveaux
16 aînés aussi qui s'en viennent, là. Je m'en ligne
17 vers ça, moi, là, là, ça fait que c'est un peu ça
18 aussi là. C'est en ayant vraiment des bonnes
19 ententes, des bonnes discussions puis des... ça
20 serait bon.

21 **MME ÈVE LAHOUN :**

22 Merci beaucoup. J'aurais une deuxième question.

23 Est-ce que...

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Oui, allez. Allez. Profitez-en. On a des gens qui

1 peuvent nous aider, nous amener... nous nourrir de
2 choses qui vont nous être utiles. Alors, il faut en
3 profiter.

4 **MME ÈVE LAHOUN :**

5 D'accord. Donc ma deuxième question, vous avez
6 parlé de normes informelles, d'apprentissage basé
7 sur l'observation, sur la reproduction, sur une
8 culture basée aussi sur l'oralité. Comment... puis
9 dans les recommandations, vous avez parlé de
10 reconnaître ces traditions-là. Comment les
11 reconnaître sans les... sans risquer de les
12 traduire avec... en les dénaturant vu qu'on les...
13 en les traduisant dans un vocabulaire qui est dans
14 une langue qui est différente, qui est dans une
15 culture juridique différente, comment échapper à ce
16 risque de désensibilisation, dénaturation des
17 mécanismes de pensée, des valeurs, des traditions
18 anicinabek?

19 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

20 Je pense qu'il ne faut pas hésiter d'abord à se
21 prêter à la critique. Quand j'écris quelque chose
22 moi-même sur les Anicinabek, je me pose toujours la
23 question « est-ce que vraiment je représente mon
24 point de vue et celui de l'anthropologie sachant
25 que je ne suis pas Anicinabek ou est-ce que

1 j'arrive à représenter de façon vraisemblable ce
2 que pensent les Anicinabek? » Je suis très
3 réaliste. Forcément, mon point de vue que j'expose
4 et je peux me tromper d'interprétation puis il y a
5 parfois des articles que j'ai publiés et je me dis
6 dix (10) ans après « ce n'est pas terrible, cette
7 interprétation-là » parce qu'en fait, ce n'est pas
8 exactement ça que j'aurais dû mettre. Il faut
9 accepter de se tromper aussi et ça m'arrive de
10 discuter avec Anicinabek qui me disent « bien là,
11 tu es dans le champ, tu n'as pas compris ». Ce
12 n'est pas grave. Tu réécris autre chose. Ce n'est
13 pas coulé dans le béton, donc il faut... il faut...
14 on ne peut pas arriver tout de suite à dire des
15 choses d'une manière... de toute façon, moi,
16 j'écris déjà mes articles en français ou en
17 anglais. C'est évident que je vais traduire dans
18 un vocabulaire qui ne reflète pas déjà les modes de
19 pensée anicinabek. La langue anicinabek est
20 extrêmement descriptive et les mots que j'emploie
21 ne le sont pas. Ils sont parfois très conceptuels,
22 mais je crois qu'il faut essayer quand même parce
23 que sinon, si on se dit que ce n'est pas possible,
24 on s'arrête là puis on ne fait plus rien. Donc il
25 faut tenter puis il faut accepter qu'on va pouvoir

1 se faire critiquer par les personnes, par les
2 Anicinabek si c'est les Anicinabek ou d'autres
3 Premières Nations. Puis si ce n'est pas très bien
4 dit, bien, on réécrit et puis on refait autrement.
5 De toute manière, on est prisonnier aussi par la
6 langue qu'on parle. Enfin « prisonnier », je ne dis
7 pas ça de façon négative, là, mais on est limité
8 par... mais ce n'est pas grave, la rencontre
9 interculturelle, elle peut se faire quand même puis
10 si on ne tombe pas en plein dans le mille tout de
11 suite, bien, on remet le... on remet le travail sur
12 le métier puis on recommence.

13 **M. ANDRÉ MOWATT :**

14 Souvent, j'ai appelé Marie-Pierre, des fois. Des
15 fois, elle m'appelle. C'est sûr qu'il y a des
16 corrections à faire. Je lui dis ma façon de penser.
17 Moi, je ne critique pas. J'essaie de lui faire
18 penser à ma façon d'être, à ma façon de penser.
19 C'est ça qu'il faut travailler là-dessus, ne pas
20 essayer de critiquer l'autre ou de dire « ah, c'est
21 comme ça ou comme ça ». C'est essayer de rentrer ou
22 dire simplement dans la peau de l'autre, là puis
23 essayer de comprendre aussi les gens. Rendu là,
24 c'est déjà une bonne piste, mais c'est en
25 travaillant ensemble aussi qu'on peut arriver à

1 quelque chose de mieux, là.

2 **MME ÈVE LAHOUN :**

3 Merci beaucoup.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Vous avez abordé plusieurs aspects des traditions
6 chez les Anicinabek. J'ai compris professeure
7 Bousquet que vos recherches ont porté beaucoup sur
8 les Anicinabek, mais j'imagine que plusieurs
9 personnes qui nous écoutent ou qui nous écouteront
10 se poseront la question. Est-ce que les façons de
11 faire, est-ce que les traditions peuvent avoir
12 plusieurs aspects similaires chez les autres
13 nations? Parce qu'on sait qu'au Québec, il y a
14 quand même onze (11) nations si on inclut les
15 Inuits. Est-ce que... j'imagine que vous avez
16 regardé aussi à côté de la nation anicinabek, chez
17 les Innus, les Atikamekw et d'autres, les Cris.
18 Est-ce que... est-ce que c'est pas mal les mêmes
19 traditions, les mêmes façons d'être qui nous ont
20 été décrites aujourd'hui qu'on pourrait retrouver
21 chez les autres nations?

22 **M. ANDRÉ MOWATT :**

23 Moi, je dirais que oui. Il y a beaucoup, beaucoup
24 de similitudes avec d'autres nations comme les
25 Innus, les gens du Nord, les Cris du nord, mais

1 c'est toujours par rapport au territoire aussi. Il
2 ne faut pas oublier ça, là, parce que les gens du
3 Nord, ils ont une façon de faire, ils ont un vécu
4 un peu différent, mais il y a beaucoup de
5 similitudes par exemple. C'est difficile à
6 comprendre peut-être, là, mais chez les Atikamekw
7 aussi et ils ont leur façon de faire, mais il y a
8 plusieurs similitudes au point de vue qui nous
9 sommes les Anicinabek du Québec ou même à travers
10 le Canada. Mais ici, en Abitibi-Témiscamingue,
11 beaucoup. Il y a même des différences entre
12 communautés. Ça fait que c'est en... c'est en se
13 consultant avec nos gens que moi, je trouve qu'on
14 va sur la bonne voie, là.

15 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET:**

16 C'est la difficulté de pouvoir généraliser quand
17 j'écris quelque chose, c'est que parfois, je ne
18 trouve pas de documents qui concernent les
19 Anicinabek spécifiquement alors je vais voir ce qui
20 se fait à côté. Jusqu'à quel degré je peux
21 extrapoler ce qui est dit sur les voisins à... aux
22 Anicinabek? Quand vous utilisez le terme
23 anicinabek, la traduction ne se limite pas à
24 « algonquin ». Algonquin, c'est un terme français.
25 Anicinabek, c'est tous ceux dont on est capable de

1 comprendre la langue. C'est tous les Amérindiens,
2 en fait, quasiment. C'est extrêmement large comme
3 terme et algonquin, c'est beaucoup plus restrictif.
4 C'est vraiment éponyme, là, dont on s'est servi
5 pour catégoriser les gens. Mais parfois j'essaie de
6 faire des généralisations à tous les Anicinabek
7 puis je me rends compte que ce que j'ai dit est
8 généralisable à certains Anicinabek, à des Innus et
9 à des Atikamekw, mais par contre, ce n'est pas
10 valable pour d'autres Anicinabek. Alors parfois, je
11 fais des recherches avec les Anicinabek, mais ce
12 n'est pas généralisable à tous les Anicinabek et
13 c'est applicable à d'autres. Alors, c'est toujours
14 la difficulté qu'on a, c'est de penser que oui, il
15 y a des grandes similitudes, mais qu'il ne faut pas
16 tomber dans le piège de toujours penser que ça
17 marche, que l'extrapolation fonctionne. Donc c'est
18 pour ça qu'il y a un travail de vérification qui se
19 fait à chaque fois, mais parfois je suis même
20 étonnée, je lis des choses sur les Cris de la
21 Saskatchewan et je constate des similitudes qui me
22 frappent alors que ce n'est quand même pas tout
23 près et d'autres fois, le voisin de la communauté
24 d'à côté n'a pas les mêmes façons de faire. Donc
25 c'est... ça va dépendre du sujet du thème, mais ça

1 n'empêche pas que oui, quand on parle de la grande
2 famille algonquienne qui est quand même la plus
3 charge en Amérique du Nord, il y a des similitudes
4 certaines.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Quand on parle de similitudes, évidemment, vous
7 avez abordé la question d'éviter l'affrontement, de
8 chercher l'harmonie, la guérison et évidemment, on
9 se rend vite compte que notre système juridique
10 européen... pas tout à fait adapté à cette façon
11 d'être, façon de faire, façon de penser. Est-ce
12 qu'à ce niveau-là, au niveau d'éviter la
13 controverse, de chercher l'harmonie, de chercher la
14 guérison, est-ce que c'est une attitude qu'on va
15 retrouver? Je précise un peu ma question que je
16 vous posais tout à l'heure. Est-ce que c'est une
17 attitude qu'on va retrouver chez la plupart de
18 nations au Québec? Parce qu'en bout de pistes,
19 nous, on a à examiner s'il y a des problèmes, s'il
20 y a des difficultés dans les relations entre les
21 autochtones et les services publics et ça inclut la
22 justice, de la police, le système correctionnel, la
23 DPJ et le système... est-ce que... et je suis très
24 conscient, vous l'avez mentionné d'ailleurs qu'il y
25 a des différences entre les communautés et les

1 communautés sont... il y a des communautés qui sont
2 plus éloignées des centres urbains, d'autres qui
3 sont plus proches et on sait que ça... les
4 répercussions qui sont assez évidentes, mais est-ce
5 qu'à ce point de vue là au niveau du système du
6 justice, de chercher autre chose que la punition,
7 de chercher un coupable et le punir plutôt que
8 chercher guérir, chercher, faire en sortes que la
9 personne reconnaisse ses torts et se corrige autant
10 que possible par elle-même suite à des suggestions.
11 C'est ce que j'ai compris. Est-ce qu'on va
12 retrouver ça dans la plupart des nations
13 autochtones au Québec, des Premières Nations, les
14 Inuits même?

15 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

16 Pour les Inuits, moi, je ne serais pas coupable de
17 me prononcer parce que j'ai déjà pas mal de
18 littérature juste avec les Premières Nations donc
19 je laisserais la parole à des spécialistes inuits
20 sur la question. Je pense que oui, il y a des
21 similitudes des codes de conduites. Ils ont tous
22 vécu le même type de colonisation. Ils ont tous
23 vécu le même rouleau compresseur qu'il leur a tombé
24 dessus. Ils ont connu les mêmes pensionnats même
25 si dans chaque province, il n'y a pas forcément

1 exactement la même histoire de pensionnat et...
2 puis ils se parlent, mais ce n'est pas des
3 communautés isolées, là. Il y a beaucoup de
4 communication et donc beaucoup de recherche de
5 solution qui vont convenir au plus grand nombre.
6 Donc on s'aperçoit que... parfois aussi, il y a des
7 gens qui voyagent donc ils vont parfois dans
8 l'ouest et ils trouvent là-bas parfois des idées,
9 par exemple, les cercles de sentences, les cercles
10 de guérison qui vont appliquer chez eux pour voir
11 si ça fonction. Donc cet échange est déjà là, là.
12 Il y a déjà un dialogue très important entre
13 Premières Nations, mais c'est vrai qu'avec des
14 similitudes d'expériences qu'ils ont eues, bien,
15 ils se cherchent aussi des solutions communes donc
16 il y a une expertise qui est déjà présente chez les
17 Premières Nations parce que ça fait longtemps
18 qu'ils se rendent compte... qu'ils ont eu de... que
19 c'est difficile qu'ils ont des problèmes sociaux
20 qui sont liés à l'histoire qu'ils ont vécue et que
21 donc ils se cherchent des solutions ensemble.

22 **M. ANDRÉ MOWATT :**

23 Je suis d'accord avec Marie-Pierre ce qu'elle vient
24 de dire, là, mais aussi avec les gens de l'ouest ou
25 des Amérindiens américains, on a quand même des

1 contacts avec ces gens-là, mais bien... même bien
2 avant l'arrivée des premiers Européens, moi, je dis
3 qu'il y avait déjà des relations qui étaient
4 assez... assez proches de... pour se rencontrer,
5 là, même avec les États-Unis parce qu'ils sortent
6 un terme là-bas que nous, des mots anicinabek qui
7 sont dits. Ça fait que les échanges *commerciaux*,
8 les échanges, il y avait déjà ça. Même si moi, je
9 le dis, il y a des choses qui peuvent le confirmer,
10 mais ils ont trouvé des pointes de flèches qui
11 viennent des États-Unis en région ici, là. Les
12 archéologues, Archéo-08 peuvent le confirmer. Ce
13 morceau de pierre là, ça vient des États-Unis. Ça
14 fait que les relations déjà se faisaient entre nous
15 autres en Amérique du Nord que ce soit à l'ouest ou
16 aux États-Unis, des gens qui viennent d'ici. Même
17 nos aînés en parlent. Ils disent (inaudible), les
18 Iroquoiens, c'était avec les gens du Sud. La
19 communication était déjà là en même façon de
20 rencontrer ces gens-là même au début de la
21 colonisation, je dirais au début des premiers
22 contacts, il y a des gens d'ici selon nos aînés de
23 l'ouest qui disent... des gens d'ici, de la région
24 de Québec, dans ce temps-là, ce n'était pas le
25 Québec, là qui sont allés guider des gens à

1 l'ouest. C'est pour ça que la langue est encore
2 parlée là-bas. Moi, j'étais surpris. Moi, j'avais
3 demandé à des aînés de l'ouest « comment ça se fait
4 que vous parliez notre langue ou qu'il y a des
5 similitudes? » Bien, c'est ça qu'ils m'ont expliqué
6 eux qu'il y avait des gens de chez nous qui étaient
7 partis pour être guides, là puis ils ont... ils ont
8 décidé de rester. C'est pour ça que la langue, il
9 y a des... comme a dit Marie-Pierre, la langue
10 algonquienne, c'est une des plus grandes nations.
11 Ça fait que, moi, ce que vous posez comme question,
12 j'ai un peu de difficulté à essayer de visionner
13 dans ma tête, mais... avec des gens qui sont
14 plus... on a des avocats chez nous, des
15 archéologues. Eux autres, ce serait des bonnes
16 personnes à consulter, là, pour travailler
17 ensemble, des chefs aussi.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Avez-vous d'autres questions?

20 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

21 Moi, j'aurais une question si vous me permettez.
22 Vous avez parlé du fait que c'est important
23 d'inclure les traditions juridiques autochtones en
24 matière des traditions juridiques, finalement, là.
25 Vous avez parlé du fait que si on essaie de

1 simplement les inclure dans le système, mais ça
2 peut être voué à l'échec parce qu'il y a trop de
3 contradictions peut-être entre les deux (2). C'est
4 trop différent. Donc je me demandais, qu'est-ce
5 que vous verriez concrètement qui pourrait être
6 mise en place, qui pourrait être fait. Comment...
7 de quelle manière ça pourrait être effectué?
8 Donc...

9 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

10 C'est toute une large question. Comme je disais
11 tout à l'heure, moi, je verrais bien plusieurs
12 essais et erreurs. Est-ce qu'on voudrait implanter
13 des cercles de sentence comme ils en existent à
14 l'ouest. Est-ce que ça marcherait? Bien, il
15 faudrait d'abord essayer pour le savoir. Souvent,
16 en français ou en anglais, on va avoir une approche
17 très conceptuelle des choses. On trouve une idée
18 puis on va essayer de l'implanter, mais on ne saura
19 si ça fonctionne que dans la pratique et pour ça,
20 il va falloir tenter des affaires parce que moi, je
21 peux bien théoriquement penser qu'à partir de
22 connaissances que j'ai fini par acquérir sur les
23 codes de conduite sur les manières de penser, faire
24 une équation en sortant comme un résultat de
25 logarithme, la solution, mais je ne suis pas sûre

1 que ça va fonctionner en fin de compte parce qu'il
2 n'y a que la mise en action qui peut nous dire les
3 choses. Il faut vraiment arriver à se dire
4 d'essayer de sortir de la boîte. Je pense vraiment
5 que la créativité, l'innovation, c'est ce qui
6 pourrait fonctionner parce que... en tout cas,
7 actuellement, on sait très bien que les Autochtones
8 sont surreprésentés dans les milieux carcéraux, par
9 exemple, d'une façon qui est absolument
10 ahurissante. C'est... ça relève du scandale
11 national. Des incompréhensions culturelles, il y
12 en a à peu près tous les jours. Souvent, ce que
13 j'ai remarqué parce que je lis les témoignages, les
14 comptes-rendus dans les journaux des personnes qui
15 viennent vous parler ici puis à chaque fois je me
16 dis « tiens, je ne l'avais pas entendu celle-là ».
17 Je ne suis même pas surprise, en fait, parce qu'on
18 en entend beaucoup dans les communautés, mais il y
19 en a tellement. Il y en a tellement, tellement,
20 tellement que c'est sûr qu'on sait... il faut
21 arriver à se dire que... en tout cas, ce qui est en
22 place actuellement, ça ne fonctionne pas. Ce n'est
23 pas ça qui va restaurer des bonnes relations et je
24 ne devrais même pas dire « restaurer » parce que je
25 ne suis pas sûre qu'elles aient été excellentes un

1 jour. En fait, c'est qu'il faut arriver à mettre à
2 plat les choses et peut-être regarder aussi les
3 appels à l'action de la comité vérité... à la
4 commission « vérité, réconciliation » et
5 quatre-vingt-quatorze (94) appels à l'action dans
6 cette commission « vérité, réconciliation » qui
7 suggèrent... ça ne s'appelle pas recommandation
8 d'ailleurs, hein? Ça s'appelle « appel à
9 l'action ». Ce n'est pas du tout un hasard. Ce
10 n'est pas prescriptif. On voudrait bien que vous
11 fassiez telle affaire. Pas tout à fait la même
12 chose que « faites-le » et quand vous les regardez,
13 il y a différentes possibilités par exemple dans
14 les écoles de... les institutions universitaires,
15 dans les départements de droit ou les facultés de
16 droit. Ça serait bien si vous donniez des cours
17 qui concernent les traditions juridiques
18 autochtones. Pour l'enseignement, il faudrait
19 c'est ceci pour... il y a un certain nombre d'idées
20 très intéressantes qui gagneraient à être tentées à
21 partir de ces recommandations. Moi, je me dis
22 parce que je lis souvent pour essayer de voir quand
23 même dans ma propre pratique de professeure ce que
24 je pourrais appliquer, commençons par ce qui existe
25 déjà comme suggestions faites par des commissaires

1 autochtones et non autochtones qui ont travaillé
2 sur des processus de consultation. Si ça ne marche
3 pas, on trouvera autre chose, mais à mon avis, il y
4 a des pistes de solution très intéressantes.

5 **M. ANDRÉ MOWATT :**

6 Je suis dans la même ligne que Marie-Pierre, là.
7 C'est en consultant nos gens aussi. Ça va... ça va
8 aller... ça va arriver à quelque chose de positif.
9 J'espère.

10 **MME MARIE-PIERRE BOUSQUET :**

11 Une chose que je vois aussi chez mes étudiants,
12 c'est quand j'ai commencé à être professeure il y a
13 seize (16) ans, j'avais beaucoup d'étudiants qui me
14 disaient « on voudrait comment aider les
15 Autochtones » puis là, je disais « non, non, non.
16 On n'est pas... on n'est missionnaires, là. On
17 n'est pas là pour les aider ». C'est une approche
18 paternaliste. Ce n'est pas nous qui avons les
19 solutions pour leur venir en aide parce que ça ne
20 marchera jamais, là. À la force de penser que
21 c'est nous qui savons et qu'on va les aider, on
22 s'aperçoit qu'il n'y a pas grand-chose qui a changé
23 alors il faut vraiment changer notre attitude parce
24 que jusqu'à là, là, ça ne fonctionne pas. Par
25 contre, si c'est... écoutons ce qu'ils ont à dire

1 puis tentons de voir comment on peut se trouver un
2 compromis au milieu. Là, c'est nettement plus
3 efficace et je vois qu'en tout cas, chez les
4 étudiants que j'ai aujourd'hui, qu'ils sont plus
5 conscientisés, qui ont aussi suivi la commission
6 « vérité, réconciliation » et qui en savent
7 peut-être plus parce qu'on en parle plus aussi dans
8 les médias et autres, ils me disent beaucoup moins
9 le terme « on voudrait aider ». Ils disent
10 beaucoup plus « on voudrait comprendre ». Et là,
11 je pense que c'est une attitude qu'il faut
12 continuer à avoir parce que... comment on peut
13 aider quelqu'un qu'on ne connaît pas? Comment on
14 peut se réconcilier avec quelqu'un dont on n'a...
15 qu'on ne connaît pas du tout? Moi, si je ne sais
16 pas pourquoi je dois me réconcilier avec cette
17 personne, je ne vois pas du tout pourquoi je me
18 réconcilieras donc ça n'a pas de sens. Si par
19 contre je comprends mieux comment elle fonctionne,
20 bien là, c'est nettement plus facile d'avoir un
21 dialogue constructif et de lui demander son avis
22 plutôt que lui imposer le mien. Bien là, c'est une
23 attitude de décolonisation qu'on commence
24 véritablement à avoir. Alors, je pense que le terme
25 « décolonisation », c'est un terme qui est un peu

1 utilisé à toutes les sources maintenant et ça sonne
2 gros, et cetera, mais je pense que c'est souvent en
3 commençant par des choses pratiques, la mise en
4 œuvre, à mettre en œuvre qu'on pourra véritablement
5 avancer. Je me donne un peu le droit de rêver, là,
6 aussi.

7 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

8 Merci. En fait, je n'ai de plus questions. C'était
9 extrêmement intéressant. Merci beaucoup...

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Ça va?

12 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

13 ... pour votre présentation.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Me Boucher? Me Robillard? Des questions?

16 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

17 Je n'aurai pas de questions, Monsieur le
18 Commissaire, mais effectivement, c'était très
19 intéressant. Merci.

20 **Me DENISE ROBILLARD :**

21 Aucune question, Monsieur le Commissaire.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Je pense qu'on s'entend tous que c'était très
24 intéressant et je pense qu'on peut dire que c'est
25 très intéressant parce que ça va être sur notre

1 site Internet dans les prochains jours. Des gens
2 pourront aller sur notre site « cerp.gouv.qc.ca »,
3 aller dans « archives » et pouvoir entendre ce que
4 vous nous avez dit ce matin. Très intéressant.
5 Moi, j'en retiens que... plusieurs choses, je ne
6 voudrais pas répéter tout ce que vous avez dit,
7 mais je retiens qu'il ne faut pas passer du
8 colonialisme au paternalisme. Ce n'est peut-être
9 pas la solution. Il faut faire avec et non pour
10 les Autochtones. Il y a des différences dans les
11 nations, les communautés elles-mêmes. Alors le
12 mur-à-mur, ce n'est pas la recette. Alors, il faut
13 en fait, que les gens dans chacun des services
14 concernés par l'enquête, éventuellement, se
15 penchent avec les gens concernés dans les
16 communautés, les nations concernées pour tenter de
17 trouver des solutions pour améliorer. Nous, on
18 écoute. On essaiera de suggérer des appels à
19 l'action comme vous le dites. C'est plus fort que
20 « recommandations ». C'est un terme qu'on utilise
21 de plus en plus à la commission à la suggestion de
22 certains de nos chercheurs, de nos procureurs et
23 nous cherchons des pistes pour essayer d'aider.
24 C'est pour ça qu'on pose peut-être certaines
25 questions qui peuvent être un peu embêtantes

1 parfois aux gens qui se penchent sur les réalités
2 autochtones. On a besoin de savoir, on a besoin
3 d'avoir des pistes de solutions parce qu'en bout de
4 piste, il y aura un rapport que nous devons
5 rédiger. Alors, c'est... et peut-être, essayer de
6 faire avancer les choses, mais comme vous dites si
7 bien, professeure Bousquet, il faut comprendre,
8 hein? Et pour comprendre, il faut apprendre. Il
9 faut écouter. D'ailleurs, la commission c'est
10 « écoute, réconciliation, progrès » alors il
11 faut... puis là, on est à l'étape d'écouter, nous,
12 en souhaitant que d'autres nous écoutent, au
13 gouvernement entre autres. Puis évidemment, les
14 décisions sont prises au gouvernement. On ne se
15 contera pas de peurs. On ne changera pas ça demain
16 matin. Et le gouvernement souvent, bien, essaie de
17 voir ce qui se passe dans la population, comment la
18 population perçoit les choses, la population en
19 général et c'est difficile. Si la population en
20 génération ne connaît pas les réalités autochtones,
21 n'en a aucune idée, ne sait pas qu'il y a des
22 nations, qu'il y a des différences, qu'il y a des
23 communautés, ne connaît pas l'histoire des cent
24 cinquante (150) dernières années ou deux cent (200)
25 dernières années avec de les pensionnats, la loi

1 sur les Indiens et tout le reste. Je ne reviendrai
2 pas là-dessus ce matin, mais c'est important que
3 les gens sachent ce qu'il s'est passé. Comment
4 on... et peut-être pas moi personnellement, mais
5 les gouvernements au fil des années, les autorités
6 ont traité les Autochtones au Canada, au Québec.
7 C'est important que les gens sachent ça. Ils vont
8 peut-être comprendre un peu mieux pourquoi on est
9 dans la situation qu'on est aujourd'hui. Pourquoi
10 les Autochtones sont dans ces situations-là?
11 Pourquoi il y a des communautés, des réserves, des
12 choses comme ça. Je voyais l'exemple de la descente
13 à Pikogan en soixante-neuf (69) alors qu'un orignal
14 avait été tué. Tu sais? Par des gens qui, depuis
15 des millénaires, vivent en chassant, en pêchant, en
16 cueillant. C'est assez étonnant quand on voit des
17 choses comme ça. Ça surprend, alors c'est
18 important que ça soit su, que ça soit connu puis il
19 faut que ça se fasse à l'école, que ça se fasse
20 ensuite dans un curriculum qui permet de... pas...
21 c'est intéressant aujourd'hui, en une heure et
22 demie (1 h 30), deux heures (2 h 00). Vous nous
23 avez dit beaucoup de choses, mais il faut que ça
24 se... que ça rentre, que ça soit dans la culture de
25 la population que les gens connaissent ces

1 réalités-là. Quand les gouvernements prennent des
2 décisions, bien, souvent, on cherche à savoir ce
3 que la population pense puis on le sait qu'il y a
4 des préjugés dans la population puis des préjugés
5 qui sont dus à la méconnaissance. La
6 méconnaissance, c'est encore pire que l'absence de
7 connaissance, hein? Quand on ne connaît pas quelque
8 chose, on n'aura peut-être pas de préjugés, mais
9 quand on connaît mal les choses, on a des
10 perceptions qui ne sont pas toujours bonnes et
11 surtout pas appropriées. Alors l'éducation, la
12 formation des gens dans les services publics, ce
13 n'est pas en une heure (1 h 00) ou deux (2) avant
14 de devenir infirmière, policier ou travailleur
15 social, avocat ou médecin qu'on va apprendre ces
16 réalités-là et comment les gens vont réagir,
17 comment ils vont comprendre. Alors, dans le fond,
18 ce n'est pas la première fois que je dis ça puis ce
19 n'est pas la première fois qu'on le dit, c'est
20 important que l'éducation, la formation soient
21 faites puis comme vous dites, les gens vont
22 comprendre mieux puis ils vont être un peu plus
23 portés ou peut-être changer leurs paires de
24 lunettes hein? En voyant un petit peu différemment,
25 ça peut aider. Difficile de se réconcilier quand on

1 ne sait pas où il y a eu un bris puis réconcilier,
2 bien, encore faut-il qu'il y ait eu une
3 conciliation avant, là. Alors, il y a peut-être des
4 choses à concilier et d'autres à réconcilier. Peut-
5 être... en tout cas, je ne veux pas partir dans une
6 grande tirade, mais je vous remercie beaucoup,
7 beaucoup parce que ce que vous nous dites contribue
8 justement à cette éducation à faire en sorte que
9 les gens puissent connaître mieux les réalités,
10 comprendre pourquoi les gens pensent de telle
11 façon, agissent de telle façon, ont tel
12 comportement. Alors je vous remercie puis j'espère
13 que beaucoup de gens iront écouter ce que vous nous
14 avez dit aujourd'hui puis je vous souhaite une
15 belle conférence à l'UQAT puis si vous avez des
16 suggestions, vous êtes toujours bienvenus. Vous
17 savez comment nous rejoindre. Ça nous fera
18 toujours plaisir d'écouter ce que vous avez dire.
19 Alors, merci encore une fois et nous allons
20 suspendre. Vous avez des pièces à déposer? Allez.

21 **MME ÈVE LAHOUN :**

22 Avant de terminer, je déposerais juste quelques
23 documents qui m'ont été suggérés par madame
24 Bousquet. On est rendus à quel numéro de pièce?

25 **LA GREFFIÈRE :**

1 P-534.

2 **MME ÈVE LAHOUN :**

3 O.K. Donc sous P-534, je déposerais en premier, la
4 présentation PowerPoint.

5 **- PIÈCE COTÉE P-534 -**

6 Sous P-535, un article intitulé « les mises et les
7 reines de carnaval autochtones au Québec, défier
8 les normes... les modèles et les normes » de
9 Marie-Pierre Bousquet.

10 **- PIÈCE COTÉE P-535 -**

11 Sous P-536, je déposerais l'ouvrage de Marie-Pierre
12 Bousquet, « les Anicinabek du bois à l'asphalte: Le
13 déracinement des Algonquins du Québec ».

14 **- PIÈCE COTÉE P-536 -**

15 Sous P-536, un autre article de Marie-Pierre
16 Bousquet « régler ses conflits dans un cadre
17 spirituel : pouvoir, réparation et système
18 religieux chez les Anicinabek du Québec ».

19 **- PIÈCE COTÉE P-537 -**

20 **LA GREFFIÈRE :**

21 537.

22 **MME ÈVE LAHOUN :**

23 Pardon. Excusez-moi. Et pour terminer, 538, une
24 bibliographie de suggestions de lectures préparée
25 par madame Bousquet qui comprend l'article... le

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11

Je soussignée, **Gabrielle Clément**, sténographe officielle, certifie que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de l'enregistrement mécanique, le tout hors de mon contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout conformément à la loi;

Et j'ai signé :



12
13
14
15
16
17

Gabrielle Clément, s.o.